

Sondage auprès des électeurs à la suite des élections partielles du 19 juin 2023 (circonscriptions de Winnipeg–Centre-Sud, de Portage-Lisgar, d’Oxford et de Notre-Dame-de-Grâce–Westmount) et du 24 juillet 2023 (circonscription de Calgary Heritage)

Rapport final

Produit pour Élections Canada

Nom du fournisseur : Phoenix SPI

Numéro du contrat : 05005-210330/001/CY

Valeur du contrat : 187 030,03 \$ (TVH comprise)*

Date d’attribution du contrat : 23-09-2021

Date de livraison : 03-11-2023

*L’étape du sondage représente 141 279,81 \$ de la valeur du contrat (TVH comprise).

Numéro d’enregistrement : POR 033-21

Pour en savoir plus sur ce rapport, veuillez communiquer avec Élections Canada à rop-por@elections.ca.

This report is also available in English.

Rapport sur le sondage des élections partielles du 19 juin 2023 et du 24 juillet 2023

Sondage auprès des électeurs à la suite des élections partielles fédérales du 19 juin 2023 et du 24 juillet 2023

Rapport final

Produit pour Élections Canada

Fournisseur : Phoenix Strategic Perspectives Inc.

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage réalisé pour aider à évaluer les élections partielles fédérales du 19 juin 2023 (circonscriptions de Winnipeg–Centre-Sud, de Portage-Lisgar, d'Oxford et de Notre-Dame-de-Grâce–Westmount) et du 24 juillet 2023 (circonscription de Calgary Heritage). Au total, 2 012 sondages ont été remplis en deux phases de collecte de données : du 20 juin au 12 juillet 2023 (après les élections partielles du 19 juin) et du 25 juillet au 8 août 2023 (après l'élection partielle du 24 juillet).

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Une autorisation écrite d'Élections Canada doit être obtenue au préalable. Pour en savoir plus sur ce rapport, veuillez communiquer avec Élections Canada à rop-por@elections.ca.

Numéro de catalogue : SE3-128/2024F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-69707-9

This report is also available in English, under the title Survey of electors following the June 19, 2023, and the July 24, 2023, federal by-elections.

Publications connexes (numéro d'enregistrement) : POR 033-21

Numéro de catalogue : SE3-128/2024E-PDF (rapport final, anglais)

ISBN : 978-0-660-69706-2

© Directeur général des élections du Canada, 2023

Table des matières

Sommaire	1
Introduction	6
Contexte et objectifs	6
Méthodologie.....	6
Avis aux lecteurs.....	7
Constatations détaillées.....	8
Conscience de l'élection partielle et connaissance des façons de voter	8
Test des messages sur les façons de voter	11
Information de l'électeur	18
Participation électorale.....	22
Expérience au lieu de scrutin	27
Identification des électeurs.....	32
Satisfaction à l'égard de l'expérience de vote	34
Équité de l'élection partielle et confiance dans les résultats	38
Profil des participants	41
Annexe	44
Annexe 1 : Méthodologie.....	44
Annexe 2 : Sondage.....	49

Liste des figures

Figure 1 : Conscience de l'élection partielle	8
Figure 2 : Connaissance des façons de voter	9
Figure 3 : Messages du vote	12
Figure 4 : Messages sur le bureau de vote	13
Figure 5 : Raisons du manque de clarté [Messages du bureau de vote]	14
Figure 6 : Test de bulletin spécial	15
Figure 7 : Raisons du manque de clarté [Test de bulletin spécial]	16
Figure 8 : Raisons données pour expliquer que la façon de voter n'est pas sûre ou fiable [Test de bulletin spécial]	17
Figure 9 : Réception d'une carte d'information de l'électeur	18
Figure 10 : Souvenir des publicités d'EC de la campagne de l'élection partielle	19
Figure 11 : Publicités sur d'autres sources durant la campagne	20
Figure 12 : Niveau d'information sur où, quand et comment voter	21
Figure 13 : Participation électorale pour chaque élection partielle	22
Figure 14 : Raisons principales de l'abstention – Thèmes	23
Figure 15 : Raisons principales de l'abstention – Répartition	24
Figure 16 : Raisons principales d'être trop occupé pour aller voter	25
Figure 17 : Méthodes de vote	26
Figure 18 : Heure du vote	27
Figure 19 : Temps pour se rendre au lieu de vote	28
Figure 20 : Satisfaction quant à la distance entre le domicile et le bureau de vote	29
Figure 21 : Installations de vote [qualité]	30
Figure 22 : Temps qu'il a fallu pour voter	31
Figure 23 : Personnes ayant apporté leur CIE pour voter	32
Figure 24 : Facilité de satisfaire aux exigences d'identification	33
Figure 25 : Facilité à remplir le bulletin de vote	34
Figure 26 : Facilité ou difficulté à voter	35
Figure 27 : Satisfaction à l'égard du personnel d'Élections Canada	36
Figure 28 : Satisfaction à l'égard de l'expérience du vote	37
Figure 29 : Perception de l'équité dans la gestion de l'élection partielle par Élections Canada	38
Figure 30 : Confiance dans l'exactitude des résultats	39

Sommaire

Élections Canada (EC) est un organisme indépendant et non partisan chargé de la conduite des élections générales, des élections partielles et des référendums fédéraux. Phoenix Strategic Perspectives Inc. (Phoenix SPI) a réalisé un sondage auprès des électeurs pour le compte d'EC à la suite des élections partielles fédérales du 19 juin 2023 (circonscriptions de Winnipeg–Centre-Sud, de Portage-Lisgar, d'Oxford et de Notre-Dame-de-Grâce–Westmount) et du 24 juillet 2023 (circonscription de Calgary Heritage). Sont des électeurs les citoyens canadiens ayant 18 ans ou plus le jour du scrutin et résidant dans la circonscription (c.-à-d., dont l'adresse de résidence habituelle se trouve dans la circonscription) du premier jour de la période électorale au jour de l'élection.

1. Mission et objectifs de la recherche

Le sondage avait pour mission de recueillir des données fiables pour évaluer l'opinion, les attitudes et les connaissances des électeurs au sujet des services de l'organisme ainsi que divers aspects de leur expérience. Les objectifs étaient quant à eux d'évaluer l'opinion des électeurs sur diverses questions liées aux élections et de participer à l'évaluation et à l'amélioration des programmes et services d'Élections Canada destinés à l'électorat. Les résultats serviront donc à évaluer et à améliorer ces programmes et services et pourraient être utilisés dans la préparation de rapports au Parlement du directeur général des élections.

2. Résumé des principaux constats

Conscience de l'élection partielle et connaissance du processus électoral

- La grande majorité des répondants (92 %) ont affirmé savoir qu'une élection partielle fédérale avait eu lieu dans leur circonscription, particulièrement dans les circonscriptions d'Oxford (97 %) et de Portage-Lisgar (96 %).
- Lorsqu'on leur a demandé comment voter à une élection partielle fédérale, les répondants connaissaient les principales manières de le faire, la majorité pouvant nommer le vote en personne au bureau de scrutin le jour de l'élection (90 %), le vote en personne au lieu de vote par anticipation (66 %) et le vote par la poste (50 %). Un faible pourcentage (11 %) pensait qu'il était possible de voter en ligne.
- Une plus grande proportion d'électeurs de Calgary Heritage (73 %), de Winnipeg–Centre-Sud (69 %) et de Notre-Dame-de-Grâce–Westmount (69 %) savaient qu'il était possible de voter dans un lieu de vote par anticipation comparativement à Oxford (58 %) et Portage-Lisgar (58 %).

Test des messages sur les façons de voter

- Durant les élections partielles, Élections Canada a testé des manières de décrire les principales façons de voter autres que les messages utilisés lors de la dernière élection générale. Dans le sondage, une expérience d'échantillon fractionné a été réalisée afin de comparer les impressions des répondants quant aux nouveaux messages par rapport aux messages actuels. On cherchait à savoir si les répondants trouvaient la formulation claire, s'ils trouvaient l'option de vote sûre et fiable et si celle-ci leur semblait être une façon simple ou pratique de voter.

Rapport sur le sondage des élections partielles du 19 juin 2023 et du 24 juillet 2023

- La grande majorité des répondants était d'accord pour dire que « voter à votre bureau de vote le jour de l'élection ou les jours de vote par anticipation » était une formulation claire (97 %), constituait une façon sûre et fiable de voter (97 %) et semblait être une façon simple ou pratique de voter (94 %), dans une mesure au moins aussi favorable que pour les messages actuels sur le vote « le jour de l'élection » (96 %, 95 % et 89 %, respectivement) ou « les jours de vote par anticipation » (94 %, 92 % et 94 %, respectivement).
- Moins de la moitié étaient fortement ou plutôt d'accord que le sens de voter « au bureau du directeur du scrutin » (42 %) ou « par bulletin spécial » (44 %) était clair. En revanche, la grande majorité comprenait le sens de leur message équivalent respectif, voter « dans un bureau local d'Élections Canada » (77 %) et voter « par la poste » (87 %).
- De l'incertitude quant au sens de voter « au bureau du directeur du scrutin » et par « bulletin spécial » pourrait avoir décuplé les impressions négatives ou la confusion liées à la sécurité, la fiabilité, la facilité et la commodité de ces méthodes de vote :
 - Seulement 62 % des répondants trouvaient le vote « au bureau du directeur du scrutin » sûr et fiable, contre 91 % pour le vote « au bureau local d'Élections Canada ».
 - Seulement 47 % trouvaient que le vote « au bureau du directeur du scrutin » semblait simple et pratique, contre 78 % pour le vote « au bureau local d'Élections Canada ».
 - Les répondants s'entendaient dans une proportion similaire pour dire qu'ils trouvaient fiable le vote « par bulletin spécial » (58 %) ou « par la poste » (63 %). Cependant, ils étaient beaucoup moins à trouver que le vote « par bulletin spécial » (53 %) semblait simple et pratique comparativement au vote « par la poste » (75 %).

Information sur l'inscription et le vote

- Parmi les personnes qui savaient qu'une élection partielle fédérale aurait lieu, 9 sur 10 (90 %) ont affirmé avoir reçu leur carte d'information de l'électeur (CIE).
- Près des trois quarts (73 %) d'entre elles se souvenaient d'avoir vu ou entendu des publicités d'Élections Canada sur la façon de voter, et du moment et de l'endroit où le faire, dans au moins un format. Plus précisément, environ un tiers se souvenaient de publicités à la radio ou sur une plateforme d'écoute (34 %), tandis que près de 3 sur 10 se souvenaient de publicités sur les médias sociaux (28 %) ou sur Internet ou une application mobile (28 %). Environ un quart des répondants se souvenaient avoir vu des publicités d'EC dans les journaux locaux (24 %). Près du tiers (31 %) se souvenaient d'avoir vu ou entendu des publicités dans d'autres formats.
- La plupart des électeurs sondés (93 %) considéraient être informés de la façon de voter aux élections partielles fédérales du 19 juin 2023 et du 24 juillet 2023, et du moment et de l'endroit où le faire, et 75 % d'entre eux considéraient en être bien informés. Les résultats étaient semblables d'une circonscription à l'autre.

Participation électorale

- Trois quarts (74 %) des électeurs qui savaient qu'une élection partielle avait eu lieu dans leur circonscription ont déclaré avoir voté¹. Les électeurs de Notre-Dame-de-Grâce–Westmount (66 %) et de Calgary Heritage (69 %) étaient moins nombreux à l'avoir affirmé que ceux des circonscriptions de Winnipeg–Centre-Sud (77 %), de Portage-Lisgar (77 %) et d'Oxford (79 %).
- Les répondants ayant déclaré ne pas avoir voté à l'élection partielle ont majoritairement évoqué des raisons liées à la vie courante et la santé (43 %) pour expliquer leur choix. Près de 3 sur 10 (28 %) ont choisi de ne pas se prévaloir de leur droit de vote pour des raisons politiques et 1 sur 10 (10 %) a évoqué un problème lié au processus électoral.
- Parmi les électeurs ayant déclaré avoir voté à l'élection partielle, 6 sur 10 (61 %) ont affirmé l'avoir fait au bureau de scrutin le jour de l'élection, tandis qu'à peine plus du tiers (36 %) ont dit l'avoir fait au bureau de vote par anticipation. Très peu ont dit avoir voté au bureau local d'Élections Canada (2 %) ou par la poste (1 %). Les votants de la circonscription de Notre-Dame-de-Grâce–Westmount (42 %) ont été plus nombreux à se rendre au bureau de vote par anticipation que ceux d'Oxford (32 %) et de Portage-Lisgar (33 %).

Expérience du lieu de scrutin

- Parmi les personnes ayant voté le jour de l'élection, environ une sur quatre a affirmé l'avoir fait le matin (entre l'ouverture des bureaux de scrutin et midi, 23 %) ou l'après-midi (entre midi et 16 h, 24 %). Près de la moitié (49 %) ont déclaré l'avoir fait le soir (entre 16 h et la clôture du vote), tandis qu'un faible pourcentage (3 %) ne se souvenaient pas du moment où elles avaient voté.
- Parmi les personnes ayant voté dans un bureau de vote par anticipation, 3 sur 10 ont déclaré l'avoir fait le matin (entre l'ouverture des bureaux de scrutin et midi, 30 %) ou le soir (entre 16 h et la clôture du vote, 30 %). Un peu plus du tiers (35 %) ont dit avoir voté l'après-midi (entre midi et 16 h). Les 6 % restant ne se souvenaient pas du moment où elles avaient voté.
- Parmi les répondants ayant voté en personne, 6 sur 10 (60 %) ont déclaré qu'il leur avait fallu 5 minutes ou moins pour se rendre au bureau de scrutin, au bureau de vote par anticipation ou au bureau local d'Élections Canada, tandis qu'il a fallu entre 6 et 10 minutes à près de 3 personnes sur 10 (28 %). Presque tous les votants (98 %) ont trouvé la distance entre leur demeure et le bureau de scrutin au moins assez convenable, 88 % d'entre eux la trouvant très convenable.
- Presque toutes les personnes ayant voté dans un bureau de scrutin, un bureau de vote par anticipation ou un bureau local d'Élections Canada (99 %) ont trouvé le lieu du vote assez convenable, et 85 % l'ont trouvé très convenable.

¹ La participation électorale est historiquement surévaluée dans les sondages d'opinion publique. Dans le présent sondage, 74 % des participants ont déclaré avoir voté, alors que la participation réelle des électeurs enregistrés pour toutes les élections partielles se chiffrait à 36 %. Deux facteurs peuvent expliquer cet écart : 1) les personnes qui votent pourraient être plus susceptibles de participer à un sondage sur le vote que celles qui ne votent pas (biais dans les réponses), et 2) les personnes qui n'ont pas voté pourraient avoir déclaré l'avoir fait pour se présenter de façon plus favorable (biais de désirabilité sociale).

Rapport sur le sondage des élections partielles du 19 juin 2023 et du 24 juillet 2023

- Près des deux tiers des gens ayant voté à l'élection partielle ont affirmé qu'il leur avait fallu 5 minutes ou moins pour le faire (65 %), tandis qu'il a fallu entre 6 et 15 minutes à presque tous les autres (30 %). Il a fallu plus de 15 minutes pour voter aux 4 % restant.
- Lorsqu'on leur a demandé si le temps nécessaire pour voter était raisonnable, presque tous les répondants (97 %) ont répondu oui.

Identification des électeurs

- Parmi les électeurs ayant voté en personne et ayant reçu leur CIE, 9 sur 10 (89 %) l'avaient apportée au lieu de scrutin, ce qui faciliterait leur identification lors du vote. Les votants de la circonscription de Calgary Heritage (79 %) ont été les moins nombreux à l'apporter. En revanche, au moins 9 votants sur 10 ont déclaré avoir apporté leur CIE dans les autres circonscriptions : Winnipeg–Centre-Sud (93 %), Oxford (92 %), Notre-Dame-de-Grâce–Westmount (91 %) et Portage-Lisgar (90 %).
- Presque tout le monde ayant déclaré avoir voté (99 %) a trouvé facile de respecter les exigences d'identification, 95 % affirmant que c'était très facile.

Satisfaction à l'égard de l'expérience de vote

- La grande majorité (96 %) des répondants ayant voté à l'élection partielle ont affirmé que le bulletin de vote en papier était au minimum plutôt facile à remplir, 88 % des répondants déclarant qu'il était très facile à remplir. Les votants de Winnipeg–Centre-Sud (83 %) étaient moins nombreux que ceux des autres circonscriptions (de 98 % à 99 %) à trouver le bulletin facile à remplir. Comme il y avait 48 candidats à l'élection partielle à Winnipeg–Centre-Sud, Élections Canada a dû utiliser un bulletin de vote modifié plus grand à deux colonnes.
- Parmi les personnes ayant trouvé difficile de remplir le bulletin (dont 79 % étaient de Winnipeg–Centre-Sud), 71 % ont affirmé que la liste des candidats était trop longue ou qu'il était difficile de trouver leur candidat sur la liste; 13 % ont souligné que le bulletin était trop grand pour être manipulé ou qu'il était difficile à plier.
- Près de la totalité (98 %) des personnes ayant affirmé avoir voté à l'élection partielle ont trouvé l'expérience au moins plutôt facile, 9 sur 10 (92 %) ayant trouvé l'expérience très facile.
- Près de la totalité (98 %) des personnes ayant affirmé avoir voté à l'élection partielle ont déclaré être au moins plutôt satisfaites des services fournis par le personnel d'Élections Canada, 92 % affirmant en être très satisfaites.
- Des personnes ayant affirmé avoir voté à l'élection partielle, 98 % ont déclaré être au moins plutôt satisfaites de leur expérience de vote en général, plus de 8 sur 10 (86 %) affirmant en être très satisfaites.

Équité de l'élection partielle et confiance dans les résultats

- Plus de 8 répondants sur 10 (84 %) ont trouvé la gestion de l'élection partielle par Élections Canada équitable, 64 % d'entre eux l'ayant trouvée très équitable.
- Plus de 9 répondants sur 10 (93 %) ont affirmé avoir confiance en l'exactitude des résultats dans leur circonscription, plus des deux tiers (68 %) ayant exprimé un niveau de confiance très élevé.

3. Méthodologie

Un sondage téléphonique par composition aléatoire a été réalisé auprès de 2 012 électeurs, soit environ 400 dans chaque circonscription. La collecte de données s'est déroulée en deux phases : du 20 juin au 12 juillet 2023 (après les élections partielles du 19 juin), et du 25 juillet au 8 août 2023 (après l'élection partielle du 24 juillet). Un échantillon aux bases multiples (numéros de lignes fixes et de cellulaires) a été utilisé pour réduire au maximum les erreurs de couverture. Les personnes contactées par téléphone et qui ont refusé de participer au sondage se sont fait proposer de répondre à un questionnaire en ligne. Quarante-neuf (n = 89) personnes ont choisi de répondre en ligne; le reste au téléphone. Compte tenu du nombre de participants, la marge d'erreur maximale pour l'ensemble du sondage est de $\pm 2,2\%$, 19 fois sur 20, et pour chaque circonscription, de $\pm 4,9\%$, 19 fois sur 20. Les marges d'erreur maximales des sous-groupes seraient plus importantes. Une description plus détaillée de la méthodologie est présentée à l'annexe 1.

4. Attestation de neutralité politique

J'atteste, par la présente, à titre d'agente principale de Phoenix SPI, que les produits livrables respectent toutes les exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique énoncées dans la *Politique sur les communications* du gouvernement du Canada et la *Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique*. Plus précisément, les produits livrables ne contiennent pas d'informations sur les intentions de vote, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Alethea Woods
Présidente
Phoenix Strategic Perspectives Inc.

5. Valeur du contrat

La valeur du contrat était de 187 030,03 \$; l'étape du sondage a coûté 141 279,81 \$ (TVH comprise).

Introduction

Contexte et objectifs

Élections Canada (EC) est un organisme indépendant et non partisan qui relève directement du Parlement. Son mandat consiste à mener des élections générales, des élections partielles et des référendums fédéraux, à administrer le régime de financement politique prévu par la *Loi électorale du Canada* (LEC), à surveiller l'observation de la législation électorale et à appliquer celle-ci.

Dans le cadre de son programme d'évaluation, l'organisme souhaitait réaliser un sondage auprès des électeurs à la suite des élections partielles fédérales du 19 juin 2023 (circonscriptions de Winnipeg–Centre-Sud, de Portage-Lisgar, d'Oxford et de Notre-Dame-de-Grâce–Westmount) et du 24 juillet 2023 (circonscription de Calgary Heritage). Le sondage avait pour mission de recueillir des données fiables pour évaluer l'opinion, les attitudes et les connaissances des électeurs au sujet des services de l'organisme ainsi que divers aspects de leur expérience.

Le sondage visait à évaluer les éléments suivants auprès des électeurs :

- Conscience de l'élection partielle et connaissance des différents aspects du processus de vote;
- Sources d'information sur l'élection partielle;
- Impressions liées aux différentes méthodes de vote;
- Expérience en rapport avec les communications d'EC;
- Expérience de vote à l'élection partielle;
- Attitudes à l'égard d'Élections Canada et des résultats de l'élection.

Les résultats serviront à évaluer et à améliorer les programmes et services d'EC destinés à l'électorat et pourraient être utilisés dans la préparation de rapports au Parlement de la part du directeur général des élections.

Méthodologie

Un sondage téléphonique par composition aléatoire a été réalisé auprès de 2 012 électeurs dans l'une des cinq circonscriptions où avait eu lieu une élection partielle le 19 juin 2023 ou le 24 juillet 2023. Sont des électeurs les citoyens canadiens ayant 18 ans ou plus le jour du scrutin et résidant dans la circonscription du premier jour de la période électorale au jour de l'élection. La collecte de données s'est déroulée en deux phases : du 20 juin au 12 juillet 2023 (après les élections partielles du 19 juin), et du 25 juillet au 8 août 2023 (après l'élection partielle du 24 juillet).

Un échantillon aux bases multiples (numéros de lignes fixes et de cellulaires) a été utilisé pour réduire au maximum les erreurs de couverture. Les personnes contactées par téléphone et qui ont refusé de participer au sondage se sont fait proposer de répondre à un questionnaire en ligne. Quarante-neuf personnes ont choisi de répondre en ligne; le reste au téléphone.

Les données du sondage ont été pondérées de manière à représenter fidèlement la distribution des électeurs par âge et par genre. Compte tenu du nombre de participants, la marge d'erreur maximale pour l'ensemble du sondage est de $\pm 2,2$ %, 19 fois sur 20, et pour chaque circonscription,

de $\pm 4,9\%$, 19 fois sur 20. Les marges d'erreur maximales des sous-groupes seraient plus importantes.

Avis aux lecteurs

- La recherche repose sur la participation électorale auto-déclarée, qui est souvent surévaluée dans les sondages d'opinion publique. Dans le présent sondage, 74 % des participants ont déclaré avoir voté, alors que la participation réelle des électeurs enregistrés pour toutes les élections partielles se chiffrait à 36 %. Le nombre de votants est surévalué dans l'échantillon du sondage, ce qui représente donc une limite de la recherche. Deux facteurs peuvent expliquer cet écart : 1) les personnes qui votent pourraient être plus susceptibles de participer à un sondage sur le vote que celles qui ne votent pas (biais dans les réponses), et 2) les personnes qui n'ont pas voté pourraient avoir déclaré l'avoir fait pour se présenter de façon plus favorable (biais de désirabilité sociale).
- À des fins rédactionnelles, les termes « électeurs » et « répondants » sont synonymes et désignent les participants au sondage. Le terme « votants » désigne les participants au sondage ayant déclaré avoir voté.
- Les résultats du rapport sont exprimés sous forme de pourcentage, sauf indication contraire. Le total pourrait ne pas être égal à 100 % en raison des nombres arrondis ou des réponses multiples.
- Les pourcentages de ce rapport sont arrondis au nombre entier le plus près. Les totaux (p. ex., « plutôt satisfait » + « très satisfait ») correspondent à la somme des chiffres non arrondis; la somme des pourcentages arrondis séparément pourrait donc ne pas correspondre au pourcentage donné pour les totaux.
- Le nombre de répondants fluctue au fil du rapport parce que les questions s'adressent dans bien des cas à un sous-groupe de la population étudiée. Le lecteur doit donc garder cela à l'esprit et faire preuve d'une certaine réserve dans l'interprétation des résultats pour un groupe restreint de répondants.
- Les différences entre les sous-groupes sont indiquées si nécessaire, c'est-à-dire lorsqu'elles sont appréciables avec un intervalle de confiance de 95 % et qu'elles concernent un sous-groupe de 30 répondants ou plus.
 - Si une ou plusieurs catégories d'un sous-groupe ne sont pas mentionnées dans l'analyse des différences se rapportant aux sous-groupes, c'est que les différences appréciables ne s'observent que dans les catégories indiquées dans le rapport.
 - Si aucune différence entre sous-groupes n'est mentionnée à une question, c'est qu'il n'y a pas de différence appréciable.

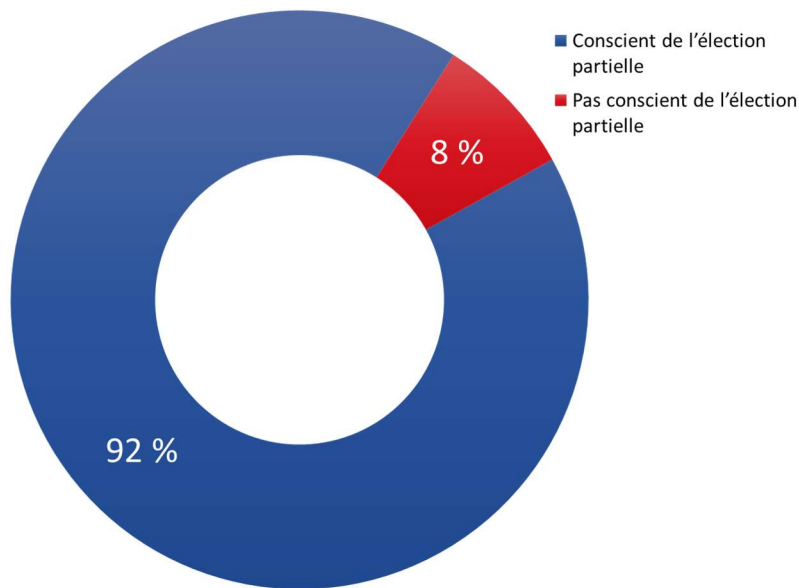
Constatations détaillées

Conscience de l'élection partielle et connaissance des façons de voter

Conscience générale de l'élection partielle fédérale

Parmi les répondants, 92 % ont déclaré savoir qu'une élection partielle fédérale avait eu lieu dans leur circonscription. Ce pourcentage était plus élevé dans les circonscriptions d'Oxford (97 %) et de Portage-Lisgar (96 %) que dans celles de Calgary-Heritage (92 %), de Winnipeg-Centre-Sud (89 %) et de Notre-Dame-de-Grâce-Westmount (89 %).

Figure 1 : Conscience de l'élection partielle



Q. Saviez-vous qu'une élection partielle fédérale avait eu lieu le 19 juin 2023/le 24 juillet 2023 dans votre circonscription?
Échantillon : n = 2 012. Répondants : tous.

La conscience de l'élection partielle était plus faible chez :

- les électeurs de 18 à 34 ans (86 % comparativement à 92 % des électeurs de 35 à 54 ans et 97 % des électeurs de 55 ans et plus);
- les étudiants (79 % comparativement à 98 % des électeurs à la retraite et 92 % des électeurs sur le marché du travail);
- les minorités visibles (84 % comparativement à 94 % des autres électeurs).

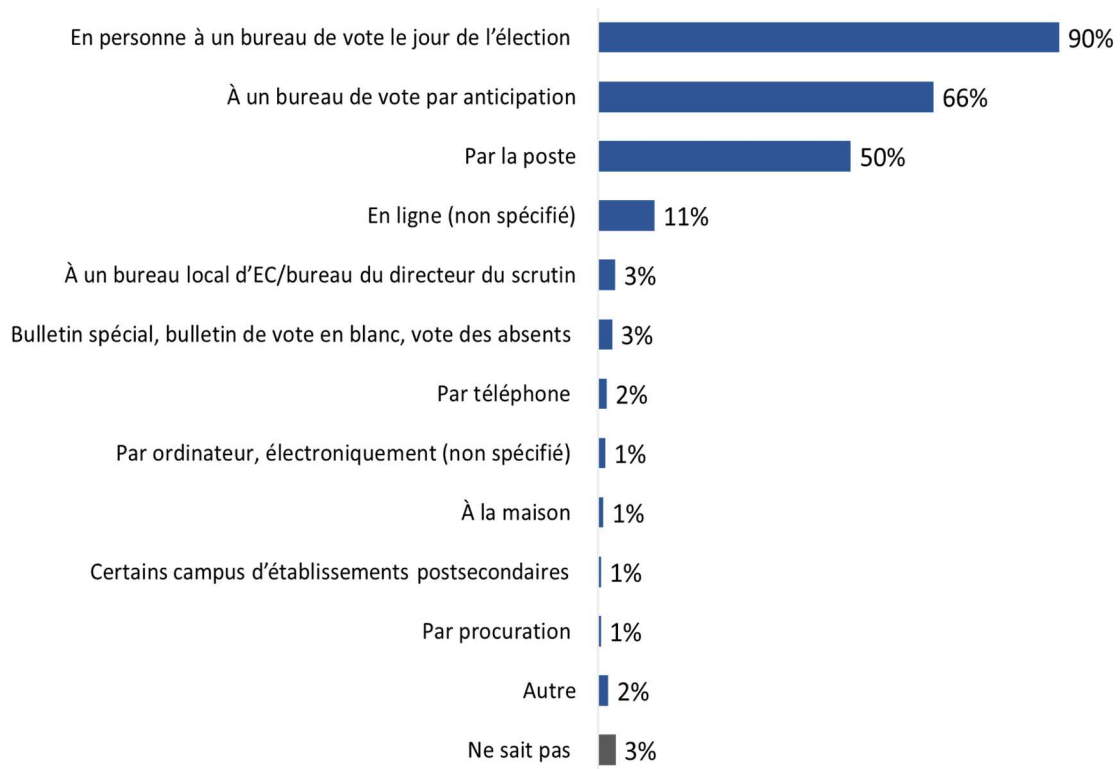
La majorité des électeurs connaissent les principales méthodes de vote

Nous avons demandé à tous les répondants de nommer les façons de voter à une élection fédérale. La grande majorité (90 %) a nommé le vote en personne à un bureau de vote le jour de l'élection, suivi par le vote en personne dans un lieu de vote par anticipation (66 %) et le vote par

la poste (50 %); 11 % pensaient qu'il était possible de voter en ligne². Toutes les autres réponses ont été citées dans des proportions moindres, comme l'illustre la figure 2.

Si presque tous les électeurs ont mentionné le vote le jour de l'élection, les électeurs de Calgary-Heritage (73 %), de Winnipeg-Centre-Sud (69 %) et de Notre-Dame-de-Grâce-Westmount (69 %) étaient plus nombreux à savoir qu'il est possible de voter dans un lieu de vote par anticipation que ceux d'Oxford et de Portage-Lisgar (58% % chacun). De plus, les électeurs de Portage-Lisgar (39 %) ont été moins nombreux que ceux des autres circonscriptions à nommer le vote par la poste comme méthode de vote (Calgary-Heritage : 59 %; Winnipeg-Centre-Sud : 53 %; Notre-Dame-de-Grâce-Westmount : 49 %; Oxford : 47 %).

Figure 2 : Connaissance des façons de voter



Q. À votre connaissance, de quelles façons est-ce que les électeurs peuvent voter à une élection fédérale? (Plusieurs réponses possibles.) Échantillon : n = 1 922. Répondants : toutes les personnes ayant participé par téléphone.

Voici quelques différences notables entre les sous-groupes :

- La connaissance de la possibilité de voter à un bureau de vote le jour de l'élection était plus faible chez les électeurs de 18 à 34 ans (87 % comparativement à 93 % chez les 35 à 54 ans), chez ceux ayant au plus un diplôme d'études secondaires (83 % comparativement à 90 % chez les électeurs ayant fait des études postsecondaires et 94 % chez ceux ayant un diplôme d'études universitaires) et chez les non-votants à l'élection partielle (86 % comparativement à 93 % chez les personnes ayant voté).

² Il n'est pas possible actuellement de voter en ligne, par téléphone, par ordinateur ou de façon électronique à une élection fédérale.

Rapport sur le sondage des élections partielles du 19 juin 2023 et du 24 juillet 2023

- La connaissance de la possibilité de voter dans un lieu de vote par anticipation était plus faible chez les électeurs de 18 à 34 ans (50 % comparativement à 67 % chez les électeurs de 35 à 54 ans et 76 % chez ceux de 55 ans et plus), chez ceux ayant au plus un diplôme d'études secondaires (45 % comparativement à 65 % chez les électeurs ayant commencé des études postsecondaires et 76 % chez ceux ayant un diplôme d'études universitaires) et chez les non-votants à l'élection partielle (53 % comparativement à 74 % chez les personnes ayant voté).
- La connaissance de la possibilité de voter par la poste était plus faible chez les électeurs ayant au plus un diplôme d'études secondaires (37 % comparativement à 49 % chez les électeurs ayant commencé des études postsecondaires et 55 % chez ceux ayant un diplôme d'études universitaires) et chez les non-votants à l'élection partielle (42 % comparativement à 54 % chez les personnes ayant voté).

Test des messages sur les façons de voter

Durant les élections partielles, Élections Canada a testé des manières de décrire les principales méthodes de vote autres que les messages utilisés lors de la dernière élection générale³. Dans le sondage, une expérience d'échantillon fractionné a été réalisée afin de comparer les impressions des répondants quant aux nouveaux messages par rapport aux messages actuels. On cherchait à savoir si les répondants trouvaient la formulation claire, s'ils trouvaient l'option de vote sûre et fiable et si celle-ci leur semblait être une façon simple ou pratique de voter.

Les nouveaux messages ont été comparés à leur message actuel respectif :

- Voter « à votre bureau de vote le jour de l'élection ou les jours de vote par anticipation » comparativement à « le jour de l'élection » et « les jours de vote par anticipation », séparément.
- Voter « au bureau du directeur du scrutin » comparativement à « à un bureau local d'Élections Canada ».
- Voter « par bulletin spécial » comparativement à « par la poste ».

La grande majorité des répondants trouvait que la signification des messages sur le vote à un bureau de vote était claire et qu'elle donnait l'impression qu'il s'agissait d'une manière sûre et simple de voter.

La grande majorité des répondants était d'accord pour dire que voter « à votre bureau de vote le jour de l'élection ou les jours de vote par anticipation » était une formulation claire (97 %), constituait une façon sûre et fiable de voter (97 %) et semblait être une façon simple ou pratique de voter (94 %), dans une mesure au moins aussi favorable que pour les messages actuels sur le vote « le jour de l'élection » (96 %, 95 % et 89 %, respectivement) ou « les jours de vote par anticipation » (94 %, 92 % et 94 %, respectivement).

³ Seules les communications sur les méthodes de vote ont changé; les procédures et les offres de services sont restées les mêmes.

Figure 3 : Messages du vote



Les valeurs de moins de 3 % ne sont pas représentées dans le graphique.

Q. Êtes-vous fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec les affirmations suivantes sur le vote? Échantillon : n = 2 012. Répondants : tous. Les messages ont été répartis de façon aléatoire; environ la moitié des répondants ont reçu le message « voter à votre bureau de vote le jour de l'élection ou les jours du vote par anticipation », environ un quart, le message « voter le jour de l'élection », et le quart restant, « voter pendant les jours du vote par anticipation ».

Il n'existait aucune différence notable entre les répondants anglophones et francophones en ce qui concerne la clarté des messages sur le vote au bureau de vote.

Le sens de voter « au bureau du directeur du scrutin » était moins souvent compris et donnait moins l'impression d'être une méthode sûre et simple que celui de voter « à un bureau local d'Élections Canada ».

Moins de la moitié des répondants (42 %) étaient fortement ou plutôt d'accord que le sens de voter « au bureau du directeur du scrutin » était clair; 44 % n'étaient pas d'accord et 14 % ne savaient pas. En revanche, la grande majorité (77 %) trouvait que le sens de voter « à un bureau local d'Élections Canada » était clair; 17 % n'étaient pas d'accord et 6 % ne savaient pas.

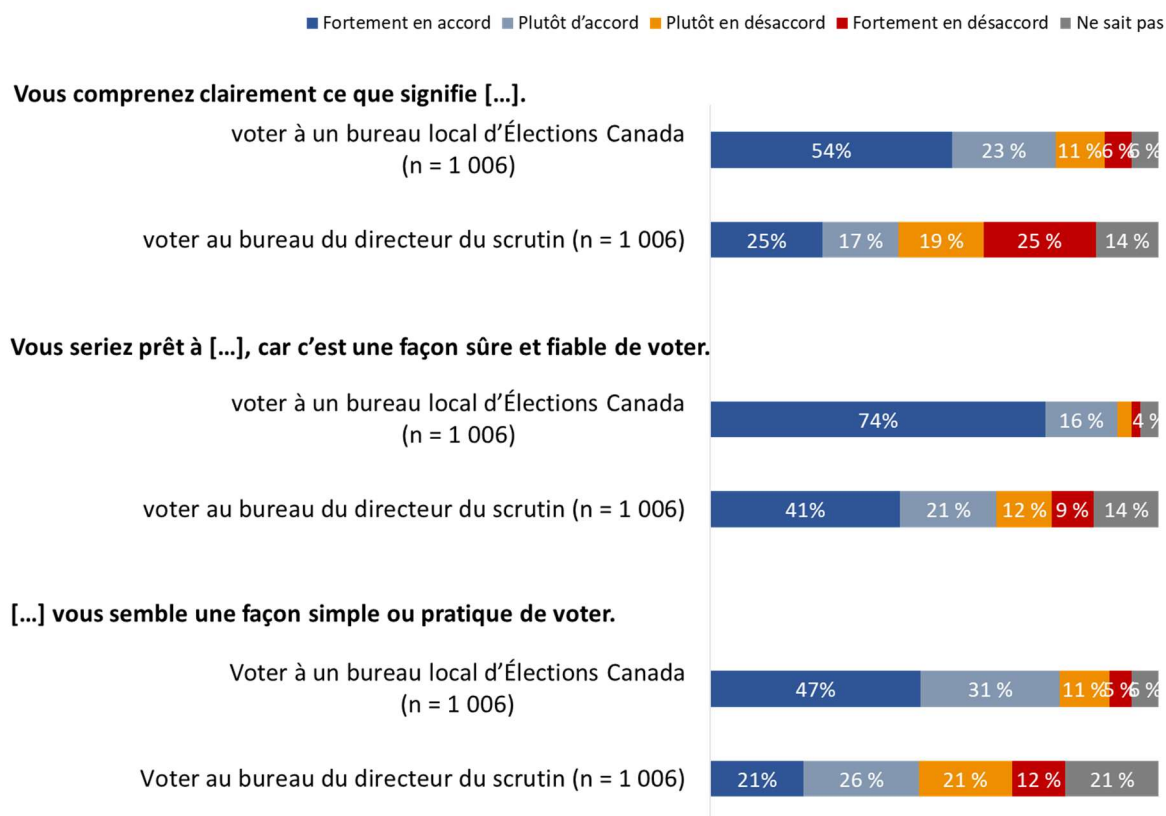
Un manque de clarté entourant le sens de voter « au bureau du directeur du scrutin » pourrait avoir décuplé les impressions négatives ou la confusion liées à la sécurité, la fiabilité, la facilité et la commodité de cette méthode : seulement 62 % des répondants étaient d'accord pour dire que le vote « au bureau du directeur du scrutin » était sûr et fiable; 20 % n'étaient pas d'accord et 17 %

Rapport sur le sondage des élections partielles du 19 juin 2023 et du 24 juillet 2023

ne savaient pas. En revanche, 91 % étaient d'accord que le vote « à un bureau local d'Élections Canada » était sûr; seulement 5 % n'étaient pas d'accord et 4 % ne savaient pas.

De façon similaire, seulement 47 % trouvaient que le vote « au bureau du directeur du scrutin » semblait simple ou pratique; 32 % n'étaient pas d'accord et 21 % ne savaient pas. En revanche, 78 % trouvaient que le vote « au bureau local d'Élections Canada » semblait simple ou pratique; 16 % n'étaient pas d'accord et 6 % ne savaient pas.

Figure 4 : Messages sur le bureau de vote



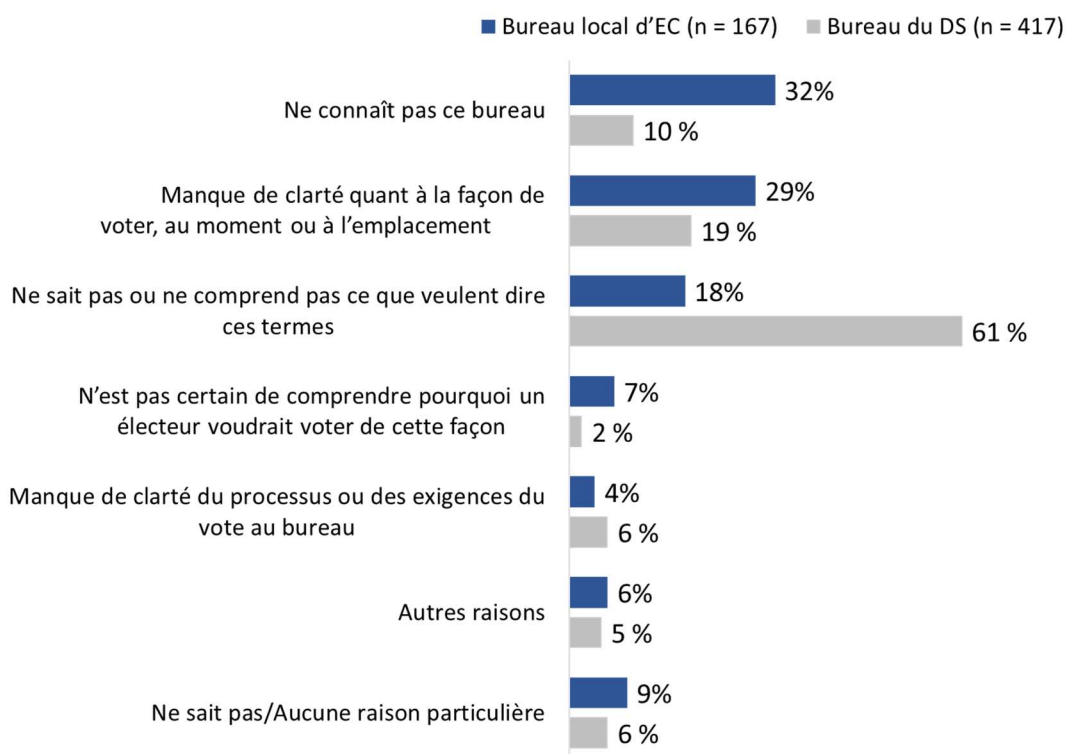
Les valeurs de moins de 4 % ne sont pas représentées dans le graphique.

Q. Êtes-vous fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec les affirmations suivantes sur le vote? Échantillon : n = 2 012. Répondants : tous. Les messages ont été répartis de façon aléatoire; environ la moitié des répondants ont reçu le message « voter à un bureau local d'Élections Canada » et l'autre moitié « voter au bureau du directeur du scrutin ».

Les répondants francophones étaient plus nombreux à trouver que voter « au bureau du directeur du scrutin » (52 %) et « à un bureau local d'Élections Canada » (88 %) étaient clairs, comparativement aux répondants anglophones (40 % et 75 %, respectivement). Toutefois, les francophones comme les anglophones trouvaient que le message actuel était clair plus souvent que le nouveau message.

Nous avons demandé à ceux qui trouvaient que le sens de voter « à un bureau local d'Élections Canada » ou « au bureau du directeur du scrutin » n'était pas clair de nous dire pourquoi. Parmi les personnes pour lesquelles le message sur le bureau du directeur du scrutin n'était pas clair (n = 417), la majorité (61 %) ont affirmé ne pas comprendre le sens du terme « directeur du scrutin ». Parmi les personnes pour lesquelles le message sur le bureau local d'Élections Canada n'était pas clair (n = 167), environ 3 sur 10 ont affirmé ne pas connaître ce bureau (32 %) ou ne pas savoir où, quand et comment voter de cette manière (29 %). Toutes les raisons données se trouvent à la figure 5.

Figure 5 : Raisons du manque de clarté [Messages du bureau de vote]



Q. Qu'est-ce qui ne vous semble pas clair dans la signification de voter [au bureau du directeur du scrutin/à un bureau local d'Élections Canada]? (Plusieurs réponses possibles) Échantillon : Les personnes qui sont plutôt ou fortement en désaccord avec l'affirmation « Vous comprenez clairement ce que signifie [au bureau du directeur du scrutin/à un bureau local d'Élections Canada] ». [Préfère ne pas répondre : 1 %; bureau local d'EC]

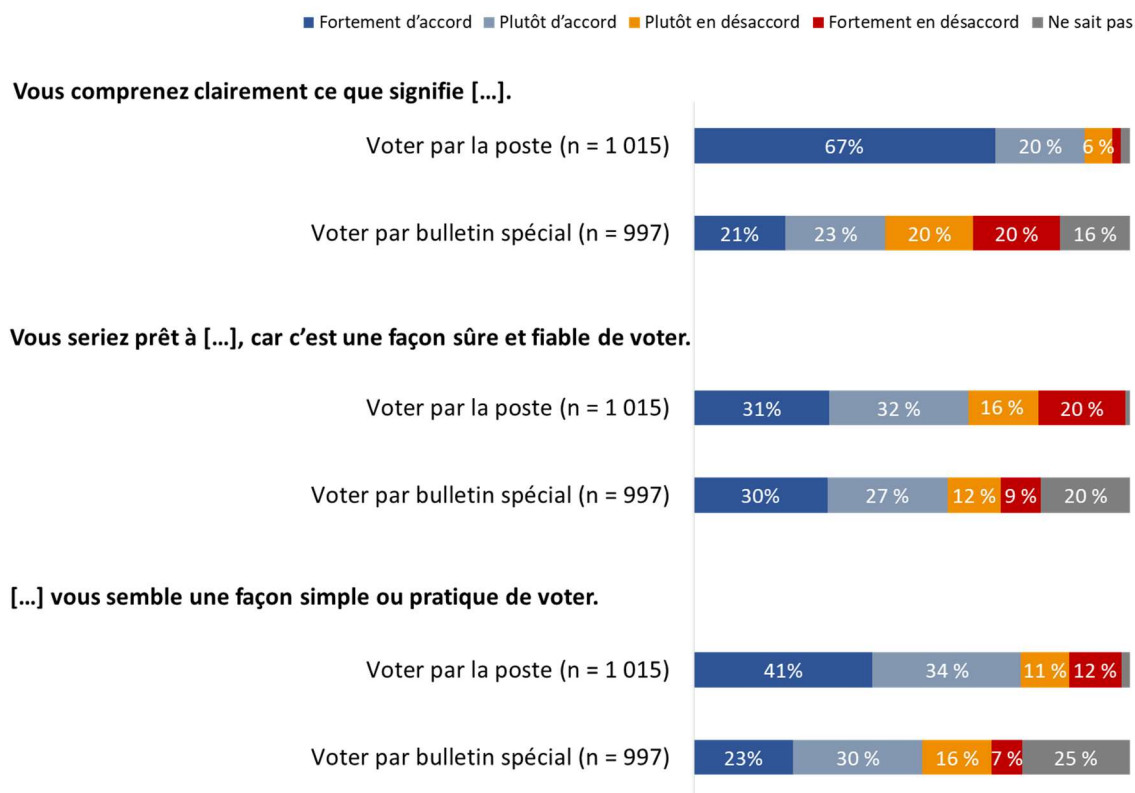
Comparativement au vote par la poste, moins d'électeurs comprenaient clairement ce que veut dire vote par bulletin spécial et trouvaient qu'il s'agit d'une façon pratique de voter.

Moins de la moitié des répondants (44 %) étaient fortement ou plutôt d'accord que le sens de voter « par bulletin spécial » était clair; 40 % n'étaient pas d'accord et 16 % ne savaient pas. En revanche, une grande majorité (87 %) trouvait que le sens de voter « par la poste » était clair; 11 % n'étaient pas d'accord et 2 % ne savaient pas.

Tout comme pour le vote « au bureau du directeur du scrutin », de l'incertitude quant au sens de voter « par bulletin spécial » pourrait avoir décuplé les impressions négatives ou la confusion liées à la sécurité, la fiabilité, la facilité et la commodité de cette méthode de vote. Si les répondants

s'entendaient dans une proportion similaire pour dire qu'ils trouvaient sûr le vote « par bulletin spécial » (58 %) ou « par la poste » (63 %), ils étaient nettement plus nombreux à affirmer ne pas savoir s'ils trouvaient sûr le vote « par bulletin spécial » (20 %) comparativement au vote « par la poste » (1 %). Les répondants étaient beaucoup moins nombreux à penser que le vote « par bulletin spécial » semblait simple et pratique (53 %) comparativement au vote « par la poste » (75 %) et ils étaient nettement plus nombreux à ne pas savoir si le vote « par bulletin spécial » était simple ou pratique (25 %) comparativement au vote « par la poste » (2 %).

Figure 6 : Test de bulletin spécial



Les valeurs de moins de 2 % ne sont pas représentées dans le graphique.

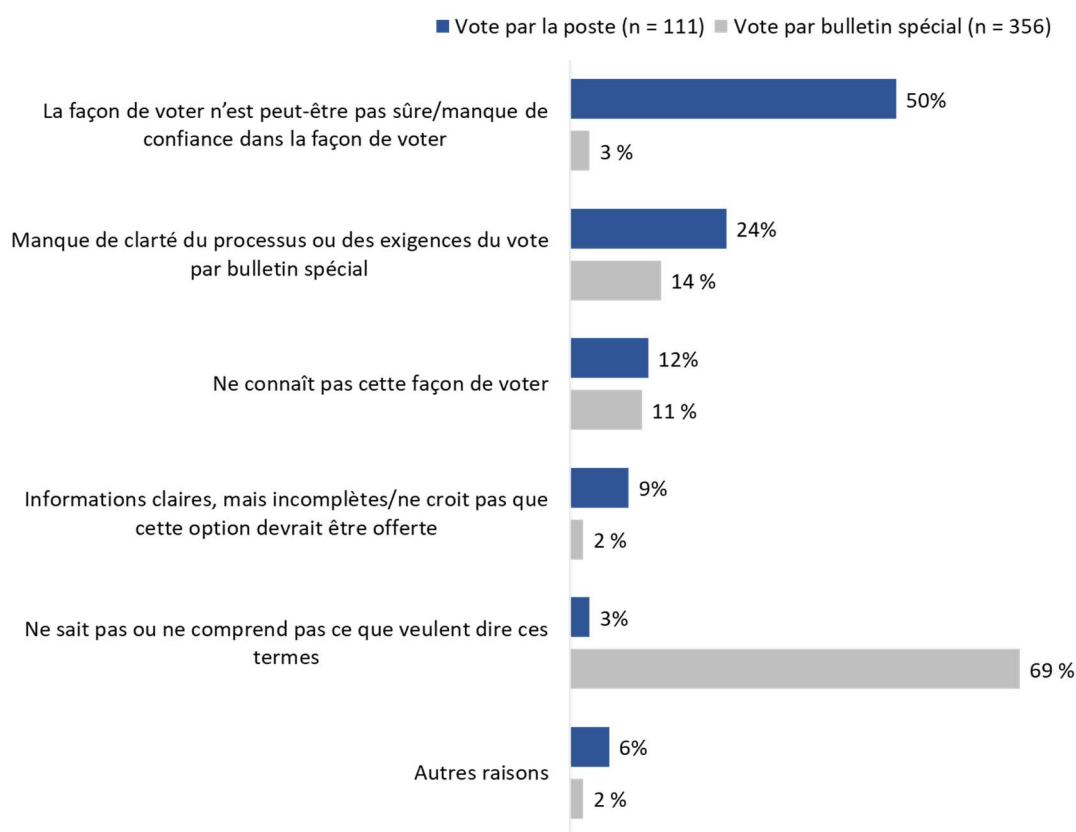
Q. Finalement, êtes-vous fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord, ou fortement en désaccord avec les affirmations suivantes sur le fait de ...? Échantillon : n = 2 012. Répondants : tous. Les messages ont été répartis de façon aléatoire; environ la moitié des répondants ont reçu le message « voter par la poste » et l'autre moitié « voter par bulletin spécial ».

Les répondants francophones étaient moins nombreux (27 %) que les répondants anglophones (46 %) à trouver le sens de vote « par bulletin spécial » clair, mais les deux groupes trouvaient dans une proportion comparable le sens de vote « par la poste » clair dans leur langue (85 % et 87 %, respectivement).

Rapport sur le sondage des élections partielles du 19 juin 2023 et du 24 juillet 2023

Nous avons demandé aux personnes qui trouvaient que le sens de vote « par la poste » ou « par bulletin spécial » n'était pas clair d'expliquer leur réponse. Parmi les personnes qui trouvaient que le sens de vote « par la poste » n'était pas clair (n = 111), la moitié (50 %) ont exprimé des réserves quant à la sécurité ou leur confiance à l'égard de cette façon de voter, tandis qu'environ un quart (24 %) ont affirmé ne pas bien comprendre le processus ou les exigences de cette méthode. Parmi les personnes qui trouvaient que le sens de voter « par bulletin spécial » n'était pas clair (n = 356), près de 7 sur 10 (69 %) ont affirmé ne pas comprendre le sens du terme « bulletin spécial ». Toutes les raisons données se trouvent à la figure 7.

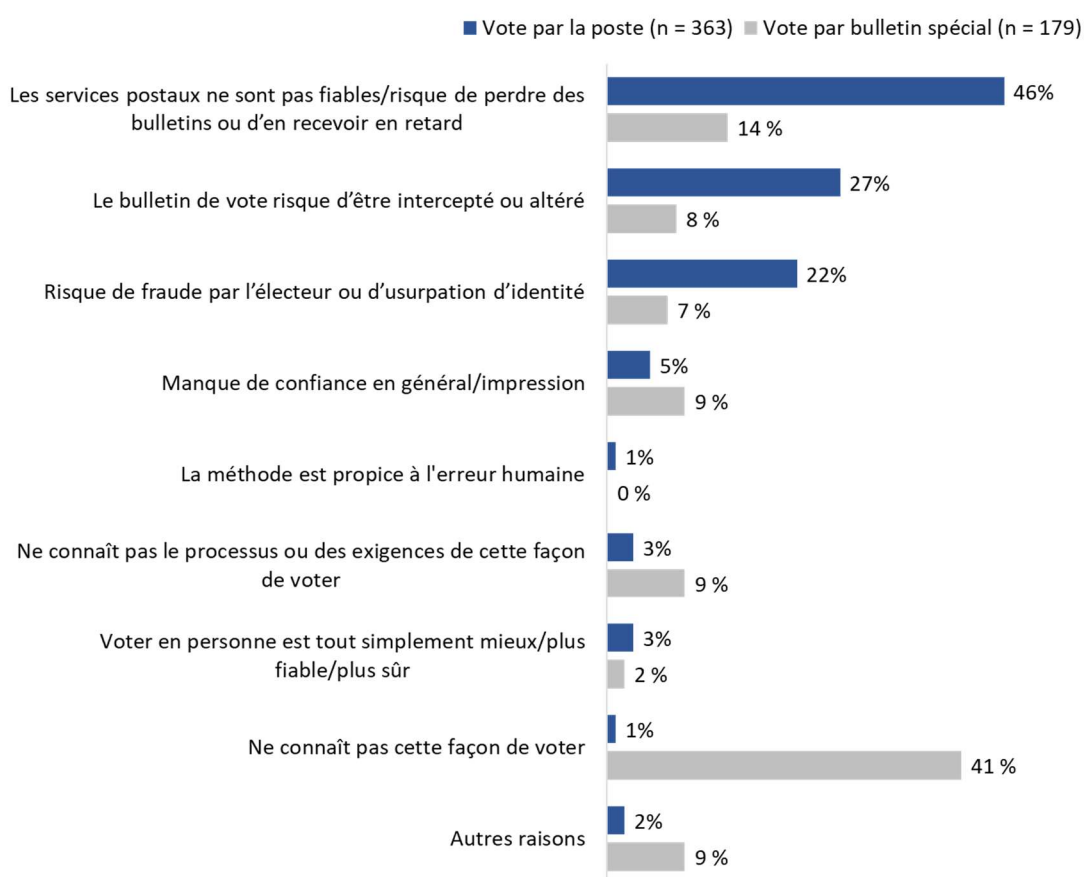
Figure 7 : Raisons du manque de clarté [Test de bulletin spécial]



Q. Qu'est-ce qui ne vous semble pas clair dans la signification du terme voter [par la poste/par bulletin spécial]? (Plusieurs réponses possibles.) Échantillon : Les personnes qui sont plutôt ou fortement en désaccord avec l'affirmation « Vous comprenez clairement ce que signifie voter [par la poste/par bulletin spécial] ». [Ne sait pas : < 0,5 %; vote par bulletin spécial]

Nous avons demandé aux personnes qui trouvaient que le vote « par la poste » ou « par bulletin spécial » n'était pas sûr ou fiable d'expliquer leur réponse. Parmi les personnes qui trouvaient que le vote « par la poste » n'était pas sûr ou fiable (n = 363), 46 % pensaient que les services postaux pourraient ne pas être fiables ou que les bulletins de vote risqueraient d'être perdus ou de ne pas arriver à temps. Ensuite, 27 % se disaient inquiets que les bulletins de vote envoyés par la poste puissent être altérés ou interceptés, et 22 % avaient l'impression qu'il existait un risque de fraude électorale ou d'usurpation d'identité. Parmi les personnes qui trouvaient que le vote par « bulletin spécial » n'était pas fiable (n = 179), la proportion la plus importante (41 %) disait ne pas connaître cette méthode de vote, suivie de 14 % qui disaient ne pas avoir confiance en la fiabilité des services postaux. Toutes les raisons données se trouvent à la figure 8.

Figure 8 : Raisons données pour expliquer que la façon de voter n'est pas sûre ou fiable [Test de bulletin spécial]



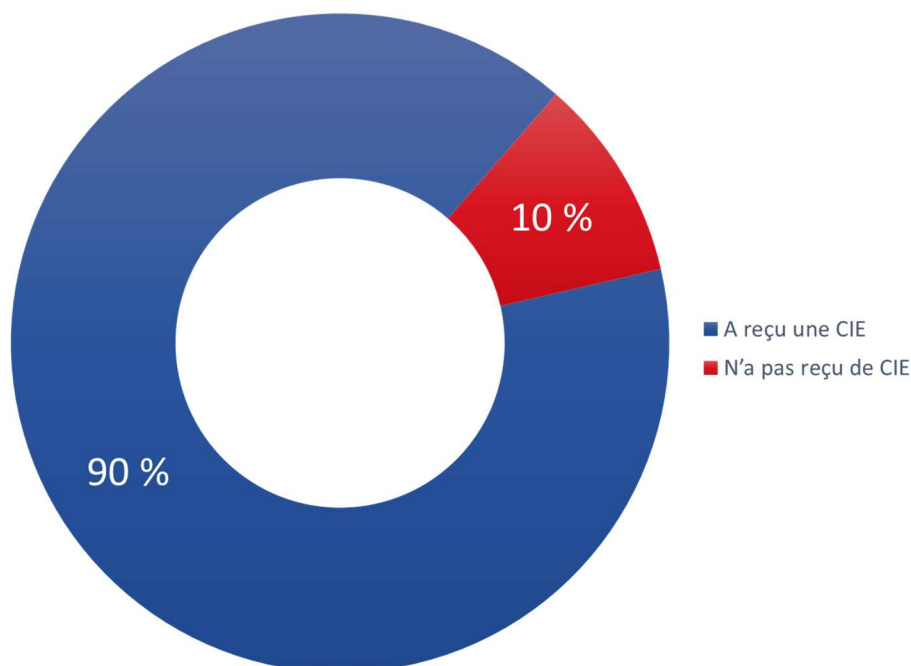
Q. Qu'est-ce qui vous fait penser que le vote [par la poste/par bulletin spécial] ne serait ni sûr ni fiable? (Plusieurs réponses possibles.) Échantillon : Les personnes qui sont plutôt ou fortement en désaccord avec l'affirmation « Vous seriez prêt à voter [par la poste/par bulletin spécial], car c'est une façon sûre et fiable de voter ». [Ne sait pas : < 1 %; 2 % respectivement]

Information de l'électeur

Neuf personnes sur 10 ont reçu une carte d'information de l'électeur qui leur était adressée personnellement.

La grande majorité (90 %) des électeurs conscients de la tenue d'une élection partielle fédérale dans leur circonscription ont affirmé avoir reçu une carte d'information de l'électeur (CIE) leur étant adressée personnellement, sur laquelle figuraient des informations sur le lieu et le moment du vote durant la campagne. Les électeurs de Portage-Lisgar (88 %) étaient moins nombreux que ceux d'Oxford (93 %) à affirmer avoir reçu une CIE.

Figure 9 : Réception d'une carte d'information de l'électeur



Q. Pendant cette élection, avez-vous reçu une carte d'information de l'électeur qui vous était adressée personnellement et qui vous disait où et quand voter? Échantillon : n = 1 886. Répondants : personnes conscientes de la tenue de l'élection partielle.

Les groupes d'électeurs suivants étaient moins nombreux à affirmer avoir reçu une CIE :

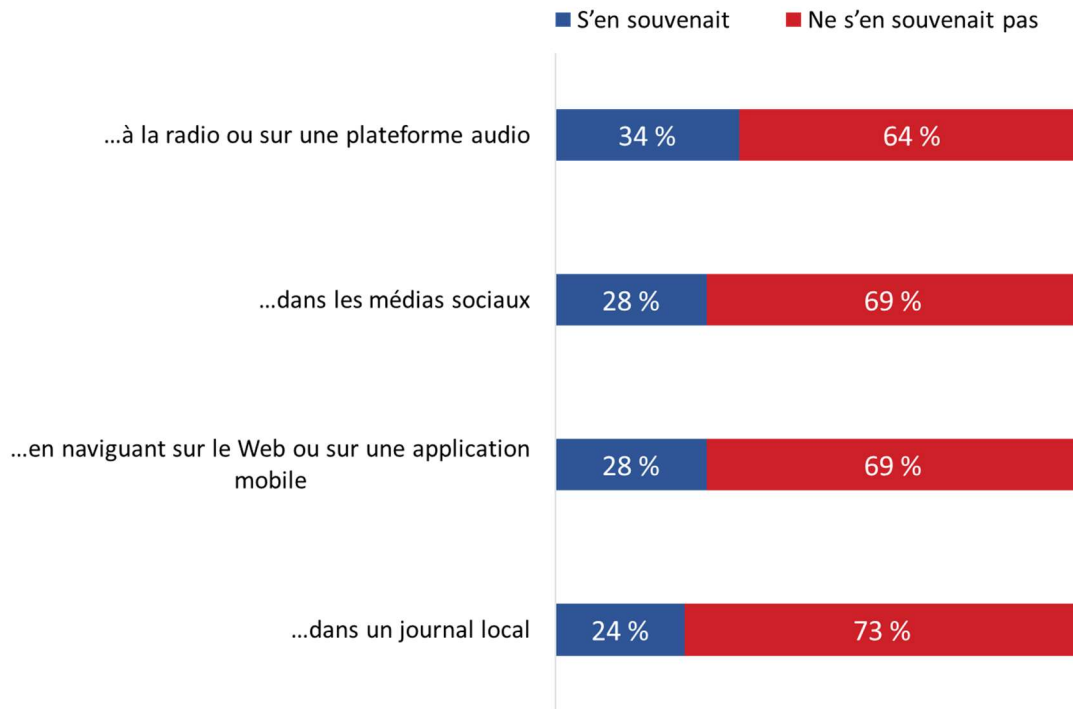
- Les électeurs de 18 à 34 ans (81 % comparativement à 91 % des 35 à 54 ans et 95 % des 55 ans et plus);
- Les électeurs qui étaient habilités à voter, mais qui n'ont pas voté, à l'élection générale fédérale de 2021 (74 % comparativement à 92 % de ceux ayant voté).

Peu de souvenirs des publicités d'EC

Nous avons demandé aux répondants conscients de l'élection partielle (n = 1 886) s'ils se rappelaient avoir vu ou entendu des publicités d'Élections Canada sur où, quand et comment voter. Près des trois quarts (73 %) se souvenaient de publicités dans au moins un média ou format. Environ un tiers des électeurs se souvenaient d'avoir entendu des publicités à la radio ou sur une plateforme d'écoute (34 %) et près de 3 sur 10 se souvenaient de publicités sur les médias sociaux (28 %) ou

sur Internet ou une application mobile (28 %). Environ un quart des répondants se souvenaient d’avoir vu des publicités dans les journaux locaux (24 %).

Figure 10 : Souvenir des publicités d’EC de la campagne de l’élection partielle



Q. Pendant la campagne de l’élection partielle, avez-vous vu ou entendu de la publicité d’Élections Canada sur où, quand et comment voter? Échantillon : n = 1 886. Répondants : personnes conscientes de la tenue de l’élection partielle. [Ne sait pas/préfère ne pas répondre : 3 % ou moins]

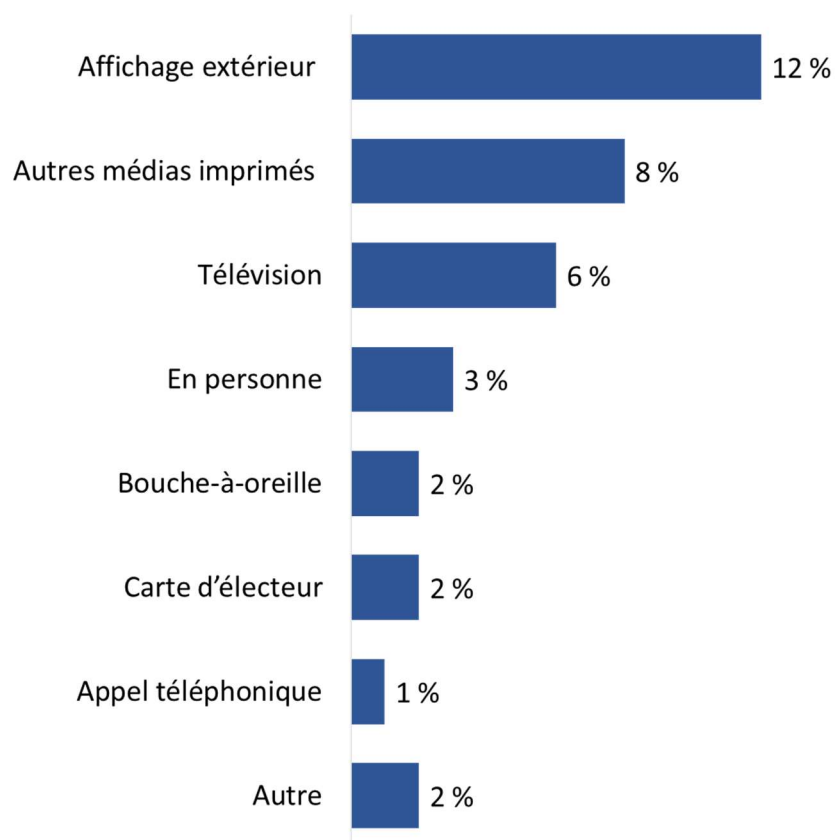
Les différences notables entre les sous-groupes sont les suivantes :

- Les électeurs de 18 à 34 ans (34 %) et de 35 à 54 ans (34 %) étaient plus nombreux à se souvenir d’avoir vu des publicités d’EC dans les médias sociaux (p. ex., Facebook, Instagram, ou YouTube) que ceux de 55 ans et plus (20 %).
- Les électeurs n’ayant jamais à limiter leurs activités quotidiennes en raison d’une condition de santé physique, d’une condition de santé mentale, de troubles sensoriels ou de douleurs (29 %) étaient plus nombreux que ceux ayant à souvent ou toujours limiter leurs activités (21 %) à se rappeler des publicités d’Élections Canada sur les médias sociaux.
- Les électeurs sur le marché du travail (36 %) étaient plus nombreux que ceux à la retraite (31 %) à se rappeler avoir entendu des publicités d’EC à la radio ou sur une plateforme audio (comme Spotify). La même chose était vraie pour les électeurs ayant au plus un diplôme d’études secondaires : ils étaient plus nombreux que les électeurs ayant un diplôme d’études universitaires à déclarer avoir entendu des publicités à la radio ou sur une plateforme audio (40 % comparativement à 32 %).

- Les électeurs de 55 ans et plus (31 %) étaient plus nombreux à se rappeler avoir vu des publicités dans un journal local comparativement aux électeurs de 18 à 34 ans (15 %) et de 35 à 54 ans (22 %). Les électeurs faisant partie d'une minorité visible (18 %) étaient moins nombreux que les autres (25 %) à déclarer avoir vu des publicités d'EC dans un journal local.

Près du tiers (31 %) des électeurs conscients de l'élection partielle ont déclaré se souvenir d'avoir vu ou entendu des publicités dans d'autres formats. La figure 11 présente les autres sources ou formats nommés par les répondants⁴. Ces sources sont présentées sous forme de pourcentage des électeurs conscients de l'élection partielle (plutôt qu'un pourcentage des répondants ayant nommé d'autres formats).

Figure 11 : Publicités dans d'autres formats durant la campagne



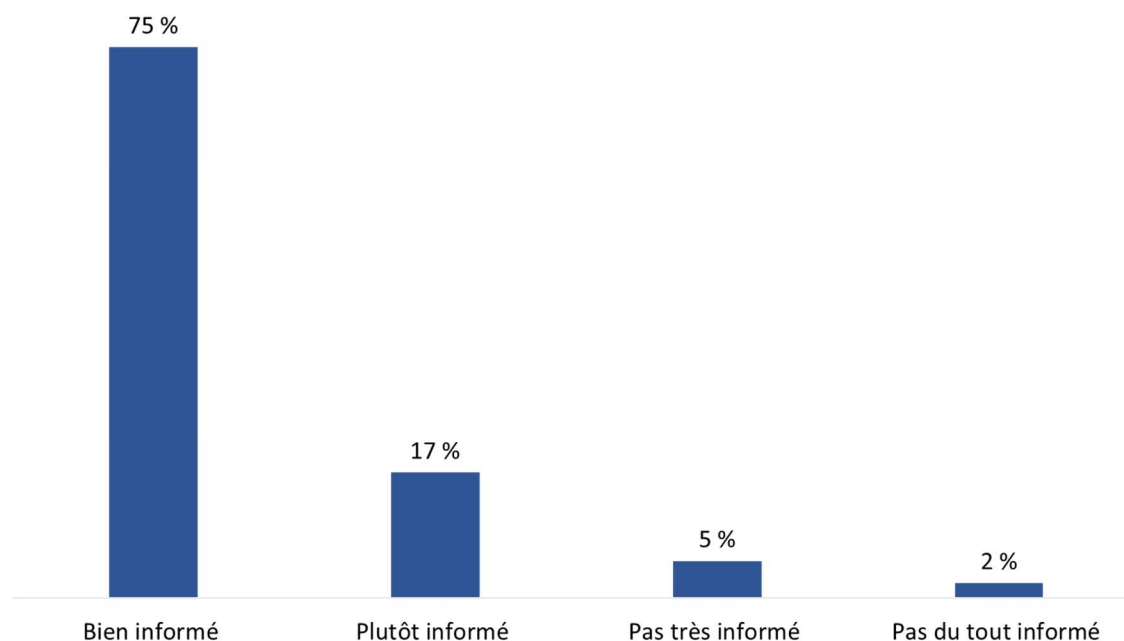
Q. Dans quels autres formats avez-vous vu ou entendu de la publicité d'Élections Canada sur où, quand et comment voter durant la campagne de l'élection partielle? Échantillon : n = 1 886. Répondants : personnes conscientes de la tenue de l'élection partielle.

⁴ EC ne diffuse pas de publicités à la télévision et ne fait pas d'appels ou de campagne en personne lors des élections partielles. De plus, une partie des réponses dans les catégories des « autres publications » et des « affiches extérieures » pourrait représenter des publicités provenant de sources autres qu'EC, comme les candidats.

La grande majorité des répondants se sentait informés sur où, quand et comment voter.

Quatre-vingt-treize pour cent (93 %) des électeurs conscients des élections partielles fédérales du 19 juin 2023 et du 24 juillet 2023 considéraient être informés de la façon de voter, et du moment et de l'endroit où le faire et les trois quarts (75 %) d'entre eux considéraient en être bien informés. Les résultats étaient semblables d'une circonscription à l'autre.

Figure 12 : Niveau d'information sur où, quand et comment voter



Q. En général, à quel point vous sentiez-vous informé(e) pour savoir quand, où, et comment voter lors de l'élection partielle? Échantillon : n = 1 886. Répondants : personnes conscientes de la tenue de l'élection partielle.

Les personnes ayant voté à l'élection partielle (98 %) étaient plus nombreuses à se sentir informées de l'élection partielle que celles n'ayant pas voté (77 %), tout comme les personnes ayant voté lors de l'élection fédérale de 2021 (95 % comparativement à 81 % de celles n'ayant pas voté) et celles ayant reçu leur CIE (98 %) comparativement à celles ne l'ayant pas reçue (50 %).

Les répondants suivants étaient moins nombreux à se sentir bien informés :

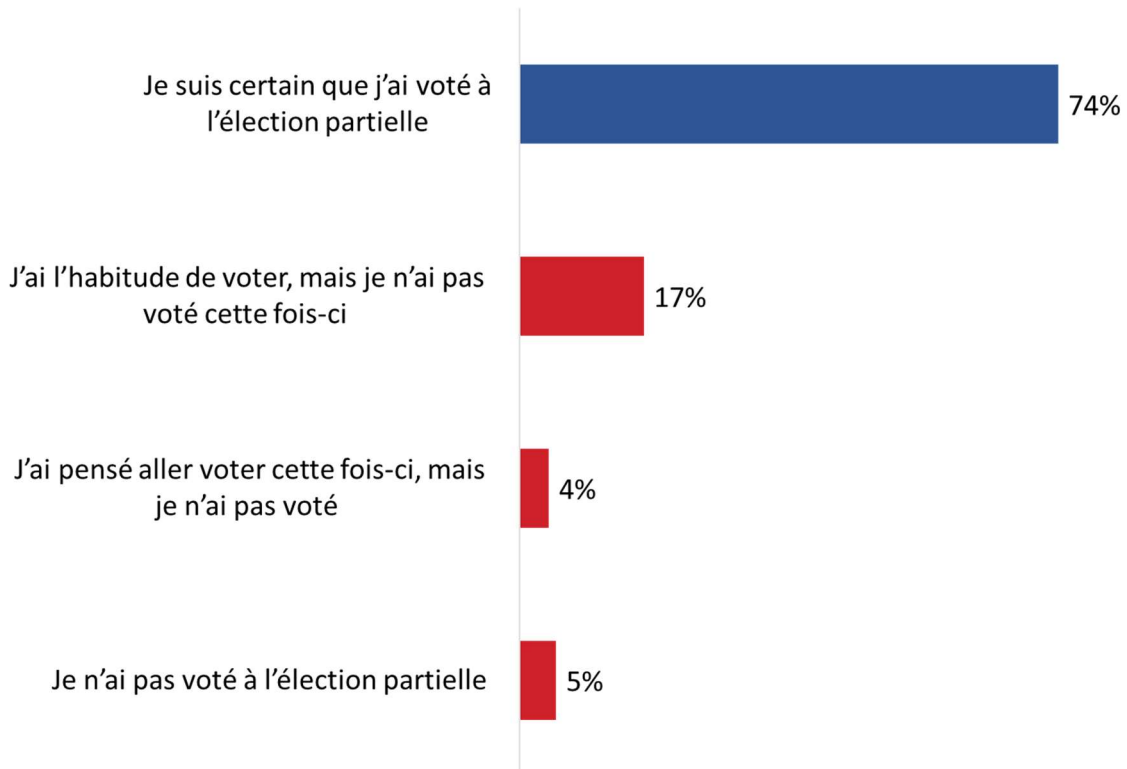
- Les électeurs de 18 à 34 ans (59 %), comparativement à ceux de 34 à 54 ans (76 %) et de 55 ans et plus (85 %);
- Les électeurs ayant au plus un diplôme d'études secondaires (70 %) ou ayant fait des études postsecondaires (73 %), comparativement à ceux ayant un diplôme d'études universitaires (79 %);
- Les électeurs n'ayant pas reçu leur CIE (22 %), comparativement à ceux l'ayant reçue (81 %).

Participation électorale

Les trois quarts des électeurs ont déclaré avoir voté à l'élection partielle.

Les trois quarts (74 %) des électeurs qui savaient qu'une élection partielle avait eu lieu dans leur circonscription ont déclaré avoir voté. Les électeurs de Notre-Dame-de-Grâce–Westmount (66 %) et de Calgary-Heritage (69 %) étaient moins nombreux à l'avoir affirmé que ceux des circonscriptions de Winnipeg–Centre-Sud (77 %), de Portage-Lisgar (77 %) et d'Oxford (79 %).

Figure 13 : Participation électorale pour chaque élection partielle



Q. Beaucoup de gens ne peuvent pas ou préfèrent ne pas voter, pour toutes sortes de raisons. Lequel des énoncés suivants vous décrit le mieux? Échantillon : n = 1 886. Répondants : personnes conscientes de la tenue de l'élection partielle.

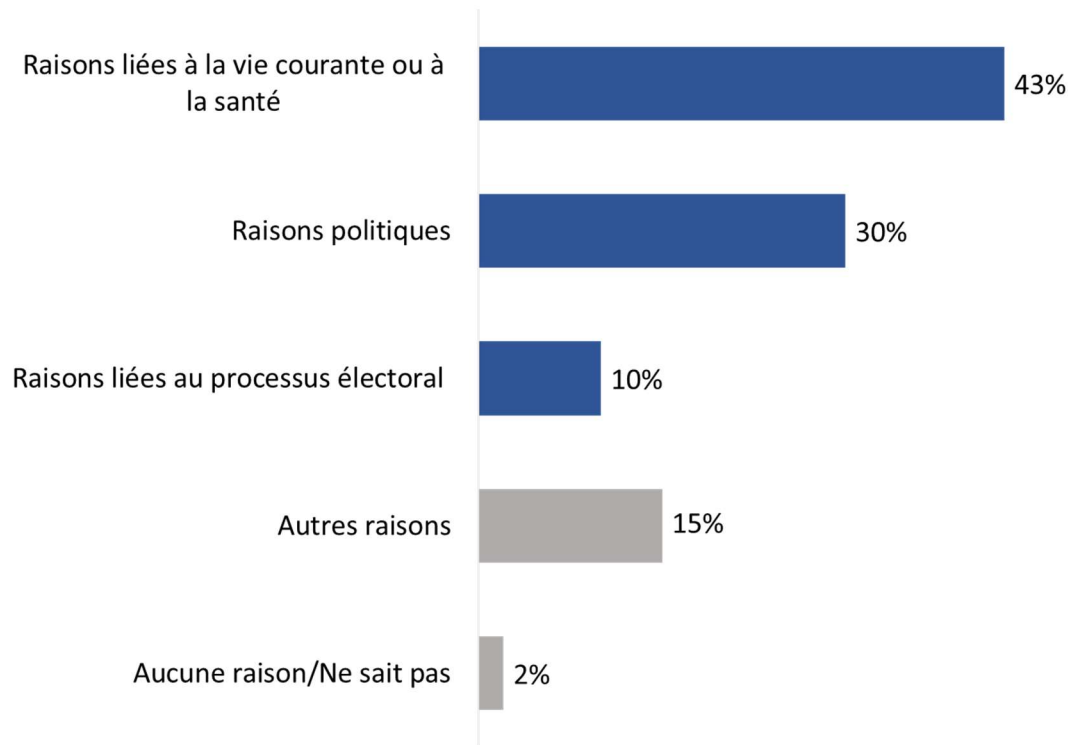
Voici les électeurs les moins nombreux ayant affirmé avoir voté :

- Les électeurs de 18 à 34 ans (61 %), comparativement à ceux de 35 à 55 ans (73 %) et de 55 ans et plus (82 %);
- Les hommes (71 %), comparativement aux femmes (77 %);
- Les minorités visibles (67 %), comparativement aux autres électeurs (75 %);
- Les personnes n'ayant pas reçu de CIE (31 %), comparativement à celles l'ayant reçue (79 %).

Raisons de ne pas voter liées à la vie courante ou à la santé

Les électeurs ayant déclaré ne pas avoir voté (n = 446) ont majoritairement évoqué des raisons liées à la vie courante et la santé (43 %). Trois sur 10 (30 %) ont évoqué des raisons politiques et 10 %, des raisons liées au processus électoral. Les autres raisons (15 %) comprenaient principalement l'oubli de voter (7 %).

Figure 14 : Raisons principales de l'abstention – Thèmes



Q. Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas voté? Échantillon : n = 446. Répondants : participants ayant déclaré ne pas avoir voté [Ne sait pas/préfère ne pas répondre : 2 %]

Les répondants habilités à voter à l'élection générale fédérale de 2021, mais ne l'ayant pas fait étaient plus nombreux à évoquer des raisons politiques pour expliquer leur abstention (49 % contre 26 % de ceux ayant voté en 2021).

Les électeurs n'ayant pas reçu de CIE pour l'élection partielle étaient plus nombreux à évoquer des raisons liées au processus électoral pour expliquer leur abstention (25 % contre 4 % des non-votants ayant reçu une CIE), dont 17 % ayant évoqué le manque d'information sur le processus de vote comme raison principale de leur abstention (contre 2 % chez les non-votants ayant reçu leur CIE).

Rapport sur le sondage des élections partielles du 19 juin 2023 et du 24 juillet 2023

Le tableau suivant présente la répartition détaillée des raisons de l'abstention au vote aux élections partielles du 19 juin 2023 et du 27 juillet 2023 chez les personnes sondées.

Figure 15 : Raisons principales de l'abstention – Répartition

Raisons de l'abstention au vote	%
Raisons liées à la vie courante ou à la santé	43 %
Trop occupé	24 %
À l'extérieur de la ville	13 %
Maladie ou incapacité	6 %
Raisons politiques	30 %
Avait le sentiment que voter ne ferait pas de différence	8 %
Manque d'information concernant les enjeux de la campagne et les positions des partis	8 %
N'aimait pas les candidats/les partis/la campagne	7 %
Ne s'intéresse pas à la politique	3 %
Ne savait pas pour qui voter	2 %
Ne fait pas confiance aux politiciens et à la politique	2 %
Raisons liées au processus électoral	10 %
Manque d'information sur le déroulement du vote (p. ex., où et quand voter)	6 %
Problème de transport/bureau de vote trop éloigné/pas accessible	2 %
Problèmes avec la CIE et la pièce d'identité (p. ex., n'a pas pu prouver son identité)	2 %
Problèmes avec le processus (p. ex., n'a pas reçu de bulletin de vote par la poste, processus non accessible)	< 0,5 %
Autres raisons	15 %
Oublié de voter	7 %
Autres raisons	8 %

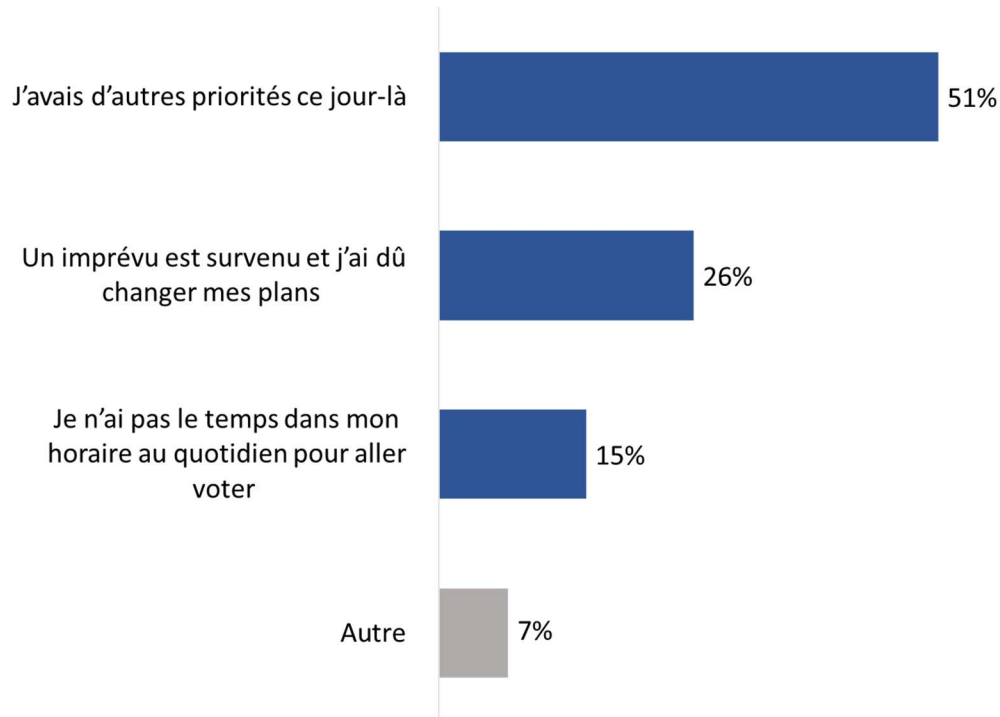
Aucune raison en particulier : 1 %

[Ne sait pas/préfère ne pas répondre : 1 %]

La moitié des répondants avaient d'autres priorités le jour de l'élection partielle.

Parmi les électeurs n'ayant pas voté parce qu'ils étaient trop occupés (n = 85), la moitié (51 %) ont déclaré avoir d'autres priorités cette journée-là. Ensuite, environ un quart (26 %) ont dû changer leur plan en raison d'un imprévu et 15 % ont déclaré ne pas avoir de temps dans leur horaire normal pour voter.

Figure 16 : Raisons principales d'être trop occupé pour aller voter

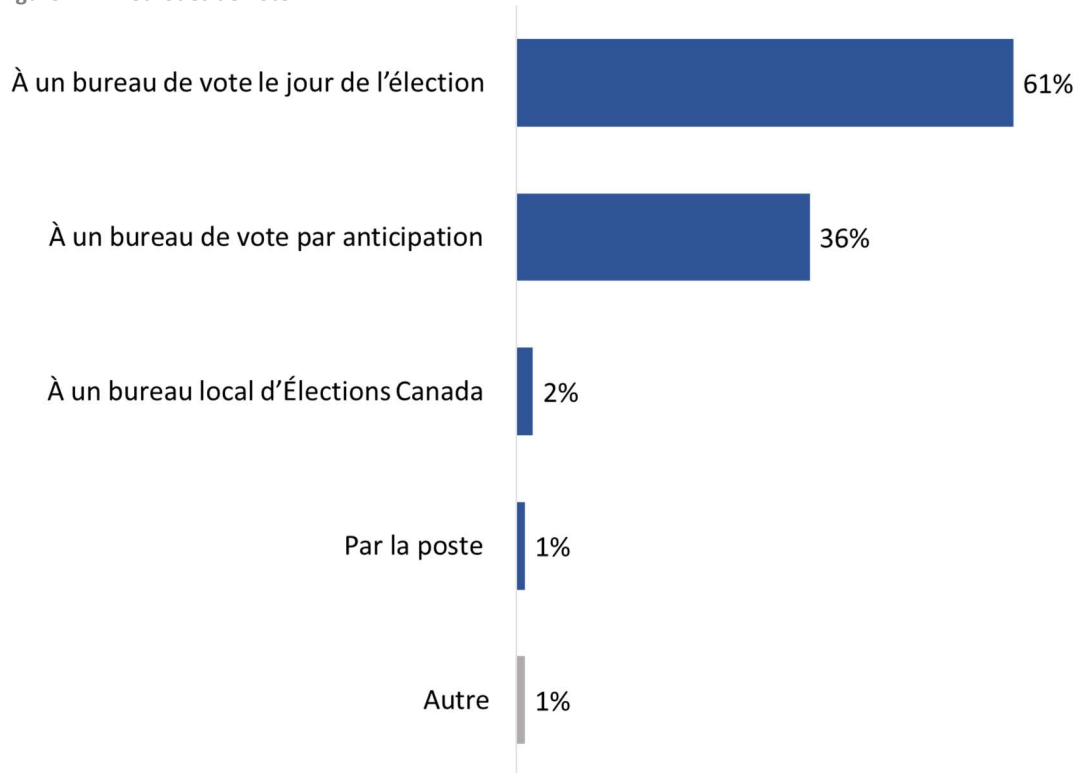


Q. Vous avez dit que vous étiez trop occupé pour aller voter. Si vous aviez à choisir, laquelle des réponses suivantes décrirait le mieux votre situation? Est-ce que ce serait... Échantillon : n = 85. Répondants : personnes qui étaient trop occupées pour aller voter [Ne sait pas/préfère ne pas répondre : 2 %]

Pratiquement tout le monde a voté à un bureau de scrutin le jour de l'élection ou à un bureau de vote par anticipation.

Parmi les électeurs ayant déclaré avoir voté aux élections partielles, 6 sur 10 (61 %) ont affirmé l'avoir fait au bureau de scrutin le jour de l'élection, tandis qu'à peine plus du tiers (36 %) ont dit l'avoir fait au bureau de vote par anticipation. Très peu ont dit avoir voté au bureau local d'Élections Canada (2 %) ou par la poste (1 %). Les votants de la circonscription de Notre-Dame-de-Grâce–Westmount (42 %) ont été plus nombreux à se rendre au bureau de vote par anticipation que ceux d'Oxford (32 %) et de Portage-Lisgar (33 %).

Figure 17 : Méthodes de vote



Q. Comment avez-vous voté? Était-ce...? Échantillon : n = 1 435. Répondants : votants.

Les électeurs de 18 à 34 ans ont été plus nombreux à voter le jour de l'élection (73 % contre 65 % des 35 à 54 ans et 53 % des 55 ans et plus), tandis que les retraités ont été plus nombreux à voter à un lieu de vote par anticipation (48 % contre 31 % des électeurs sur le marché du travail). Les répondants ayant un diplôme d'études universitaires (41 %) ont été plus nombreux à voter à un lieu de vote par anticipation que les électeurs ayant fait moins d'études (29 % des personnes ayant au plus un diplôme d'études secondaires et 33 % de celles ayant commencé des études postsecondaires).

Expérience au lieu de scrutin

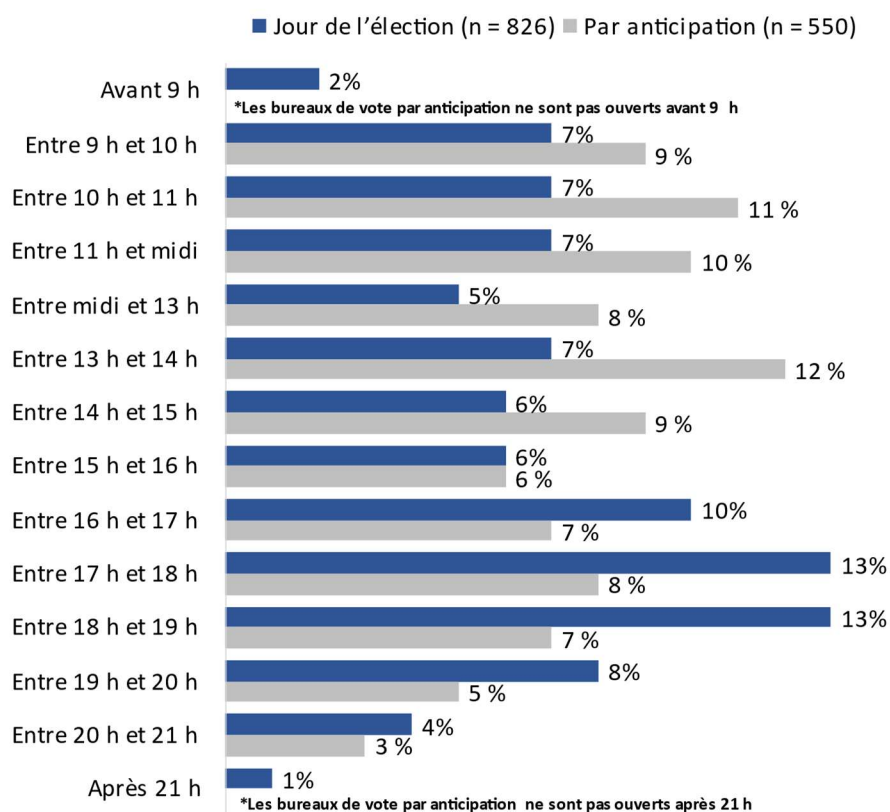
La plupart des électeurs sondés ont voté l'après-midi ou le soir.

Parmi les répondants ayant déclaré avoir voté en personne (n = 1 409), 7 sur 10 (70 %) ont dit l'avoir fait entre midi et 21 h, 29 % entre midi et 16 h, et 41 % entre 16 h et la clôture du vote⁵.

Parmi les votants ayant voté le **jour de l'élection** (n = 826), près du quart ont affirmé l'avoir fait le matin entre l'ouverture des bureaux de scrutin et midi (23 %) ou l'après-midi entre midi et 16 h (24 %). Environ la moitié (49 %) ont affirmé avoir voté le soir (entre 16 h et la clôture du vote). Le reste (3 %) ne s'en souvenaient pas.

Parmi les personnes ayant voté à un **bureau de vote par anticipation** (n = 550), 3 sur 10 ont affirmé l'avoir fait le matin (30 %) ou le soir (30 %). Un peu plus du tiers (35 %) ont dit avoir voté l'après-midi. Les 6 % restant ne s'en souvenaient pas.

Figure 18 : Heure du vote



Q. Vous souvenez-vous vers quelle heure vous êtes allé(e) voter au [bureau de scrutin/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada]? Échantillon : répondants ayant voté en personne le jour de l'élection ou au bureau de vote par anticipation.

⁵ Comprend le vote au bureau de scrutin le jour de l'élection, à un bureau de vote par anticipation ou au bureau local d'Élections Canada.

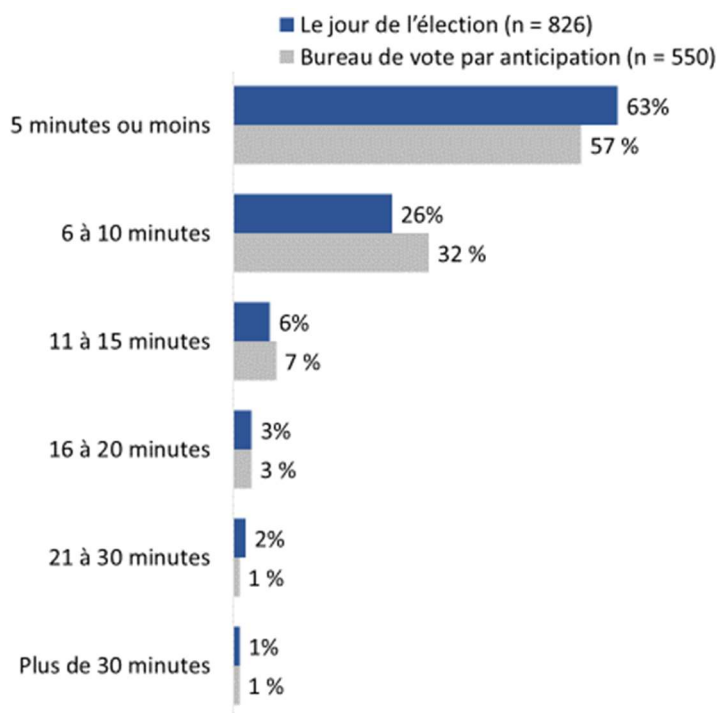
La plupart des votants se sont rendus au lieu de vote en 10 minutes ou moins.

Parmi les répondants ayant voté en personne (n = 1 409)⁶, 6 sur 10 (60 %) ont indiqué qu’il leur avait fallu 5 minutes ou moins pour se rendre au bureau de scrutin, au bureau de vote par anticipation ou au bureau local d’Élections Canada, tandis qu’il a fallu entre 6 et 10 minutes à près de 3 personnes sur 10 (28 %). Un petit nombre de répondants ont pris plus de 10 minutes pour parcourir la distance entre leur domicile et leur lieu de vote.

Les votants de la circonscription de Notre-Dame-de-Grâce–Westmount (46 %) étaient moins nombreux à se rendre au lieu de scrutin en 5 minutes ou moins que ceux des circonscriptions de Portage-Lisgar (71 %), de Calgary Heritage (66 %) et de Winnipeg–Centre-Sud (60 %).

La figure 19 présente les temps de déplacement selon le type de lieu de scrutin : bureau de scrutin le jour de l’élection ou bureau de vote par anticipation. Les personnes ayant voté à un bureau de scrutin le jour de l’élection (63 %) ont été plus nombreuses que celles ayant voté à un bureau de vote par anticipation (57 %) à se rendre au lieu de scrutin en 5 minutes ou moins.

Figure 19 : Temps pour se rendre au lieu de vote



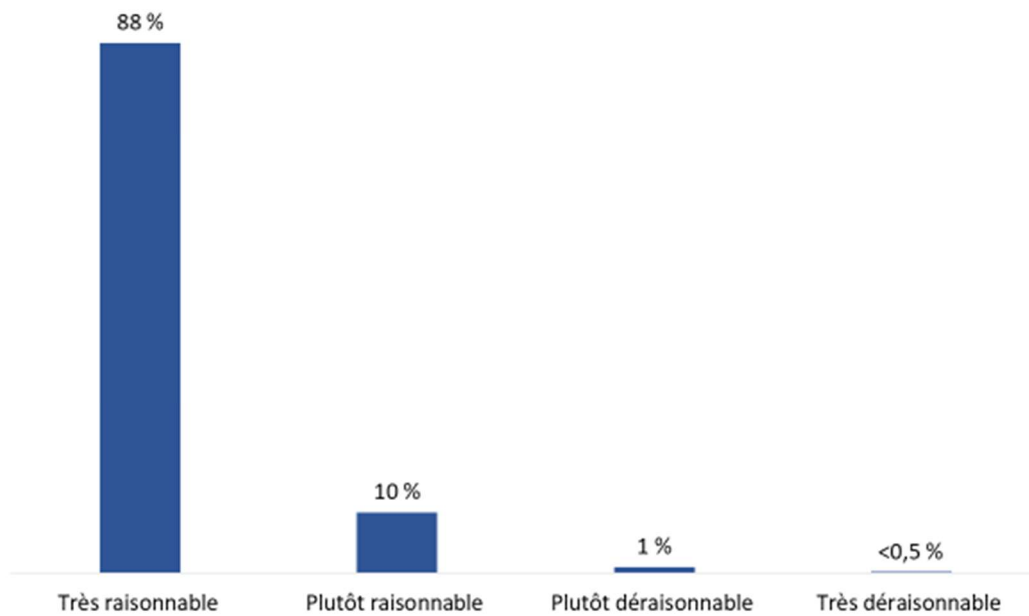
Q. À votre connaissance, combien de temps vous a-t-il fallu pour vous rendre au [bureau de scrutin/bureau de vote par anticipation/bureau local d’Élections Canada]? Échantillon : répondants ayant voté en personne le jour de l’élection ou à un bureau de vote par anticipation.

⁶ Comprend le vote au bureau de scrutin le jour de l’élection, à un bureau de vote par anticipation ou au bureau local d’Élections Canada.

Pratiquement tous les votants ont trouvé la distance entre leur domicile et le bureau de scrutin convenable.

Quatre-vingt-dix-huit pour cent (98 %) des votants ont trouvé la distance entre leur demeure et le bureau de scrutin au moins assez convenable, 88 % d'entre eux la trouvant très convenable. Les votants de la circonscription d'Oxford (83 %) et de Notre-Dame-de-Grâce–Westmount (87 %) étaient moins nombreux que les votants des circonscriptions de Portage-Lisgar (94 %) à trouver la distance entre leur demeure et le bureau de scrutin très convenable.

Figure 20 : Satisfaction quant à la distance entre le domicile et le bureau de vote



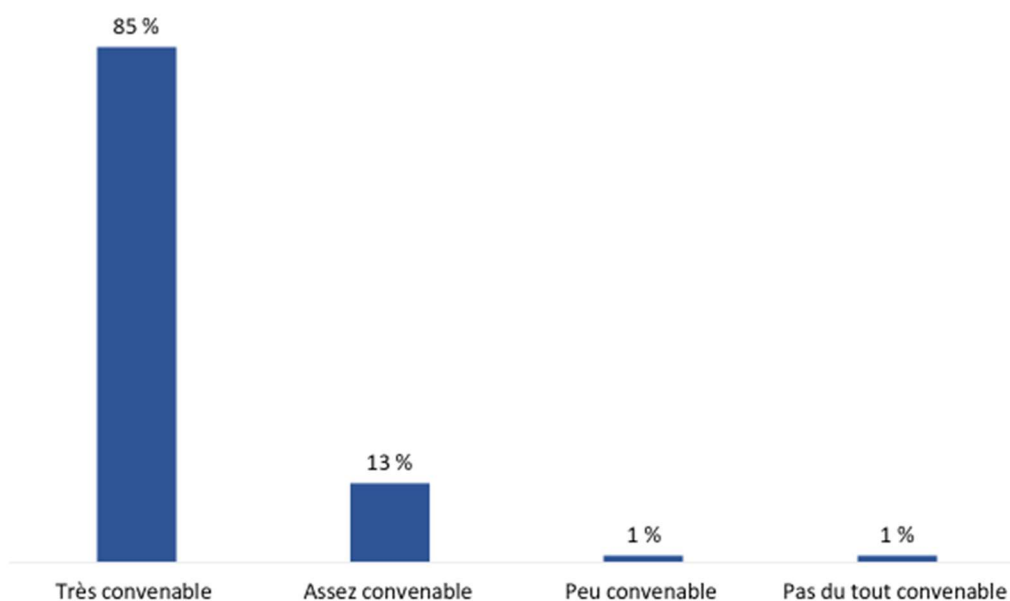
Q. Dans quelle mesure la distance entre votre domicile et le [bureau de scrutin/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada] était-elle très raisonnable, plutôt raisonnable, plutôt déraisonnable, ou très déraisonnable? Échantillon : n = 1 409. Répondants : participants ayant voté en personne. [Ne sait pas/préfère ne pas répondre : 2 %]

Les électeurs les moins nombreux à trouver la distance très convenable étaient les personnes de 18 à 34 ans (83 %, comparativement à 90 % de celles de 35 ans et plus) et les hommes (86 %, comparativement à 90 % des femmes).

La grande majorité des votants étaient d'accord que le lieu du vote était convenable.

Presque toutes les personnes ayant voté (97 %) dans un bureau de scrutin, un bureau de vote par anticipation ou un bureau local d'Élections Canada ont trouvé le lieu du vote au moins assez convenable, 85 % d'entre elles l'ayant trouvé très convenable. Les personnes ayant voté dans la circonscription de Portage-Lisgar étaient les plus nombreuses à trouver l'installation très convenable (94 %, comparativement à 76 % des électeurs de Winnipeg–Centre-Sud, 81 % de ceux de Notre-Dame-de-Grâce–Westmount, 86 % de ceux d'Oxford et 87 % de ceux de Calgary Heritage).

Figure 21 : Installations de vote [qualité]



Q. Diriez-vous que l'immeuble où vous avez été voté était...? Échantillon : n = 1 409. Répondants : participants ayant voté en personne.

Les votants les moins nombreux à trouver les installations convenables étaient les personnes de 18 à 34 ans (80 %, comparativement à 87 % des personnes de 35 ans et plus) et les personnes ayant souvent ou toujours (78 %) ou parfois (84 %) à limiter leurs activités quotidiennes en raison d'une condition de santé physique, d'une condition de santé mentale, de troubles sensoriels ou de douleurs (comparativement à 87 % des personnes n'ayant jamais à le faire).

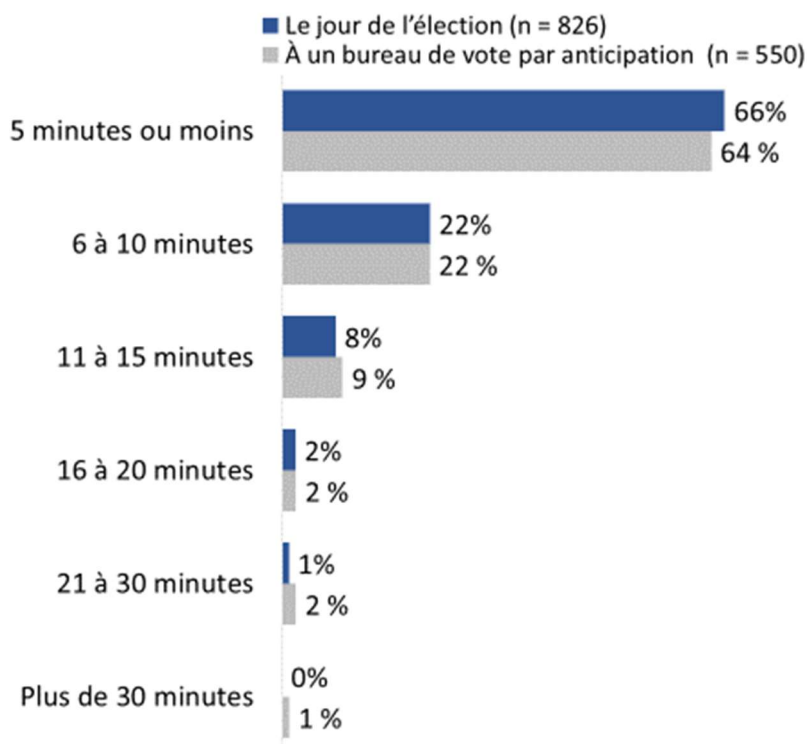
Il a fallu 5 minutes ou moins à la plupart des électeurs pour voter.

Près des deux tiers des gens ayant voté à l'élection partielle ont affirmé qu'il leur avait fallu 5 minutes ou moins pour le faire (65 %), tandis qu'il a fallu entre 6 et 15 minutes à presque tous les autres (30 %). Il a fallu plus de 15 minutes pour voter aux 4 % restants. Les électeurs de Winnipeg–Centre-Sud étaient moins nombreux à voter en 5 minutes ou moins (54 % comparativement à 67 %

des électeurs de Notre-Dame-de-Grâce–Westmount et d’Oxford, 69 % de ceux de Portage-Lisgar et 70 % de ceux de Calgary Heritage).

Comme le montre la figure 22, il n’y a pratiquement aucune différence entre le temps estimé pour voter au bureau de scrutin le jour de l’élection ou un jour de vote par anticipation.

Figure 22 : Temps qu’il a fallu pour voter



Q. À votre connaissance, combien de temps vous a-t-il fallu pour voter après être arrivé au [bureau de scrutin/bureau de vote par anticipation/bureau local d’Élections Canada]? Échantillon : n = 1403; répondants ayant voté en personne le jour de l’élection ou à un bureau de vote par anticipation.

Les personnes n’ayant jamais à limiter leurs activités quotidiennes en raison d’une condition de santé physique, d’une condition de santé mentale, de troubles sensoriels ou de douleurs (68 %) étaient plus nombreuses que celles ayant parfois à le faire (60 %) à avoir voté en 5 minutes ou moins.

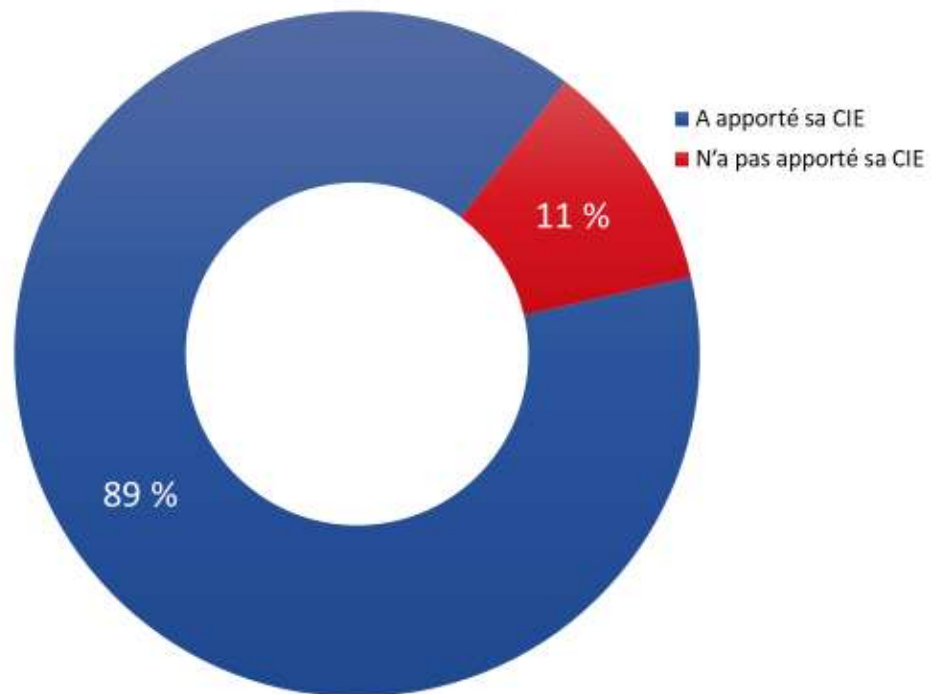
Pratiquement tous les votants (97 %) ont indiqué que le temps nécessaire pour voter était raisonnable. Les votants de Winnipeg–Centre-Sud étaient les moins nombreux (92 %) à être de cet avis, comparativement à 97 % de ceux de Notre-Dame-de-Grâce–Westmount et 98 % de ceux d’Oxford, de Portage-Lisgar et de Calgary Heritage.

Identification des électeurs

La plupart des électeurs ont apporté leur carte d'information de l'électeur pour voter.

Parmi les électeurs ayant reçu leur CIE et ayant voté en personne (n = 1 356), 89 % ont dit avoir apporté leur carte. Les votants de la circonscription de Calgary Heritage (79 %) ont été les moins nombreux à le faire. En revanche, au moins 9 votants sur 10 ont déclaré avoir apporté leur CIE dans les autres circonscriptions : Winnipeg–Centre-Sud (93 %), Oxford (92 %), Notre-Dame-de-Grâce–Westmount (91 %) et Portage-Lisgar (90 %).

Figure 23 : Personnes ayant apporté leur CIE pour voter

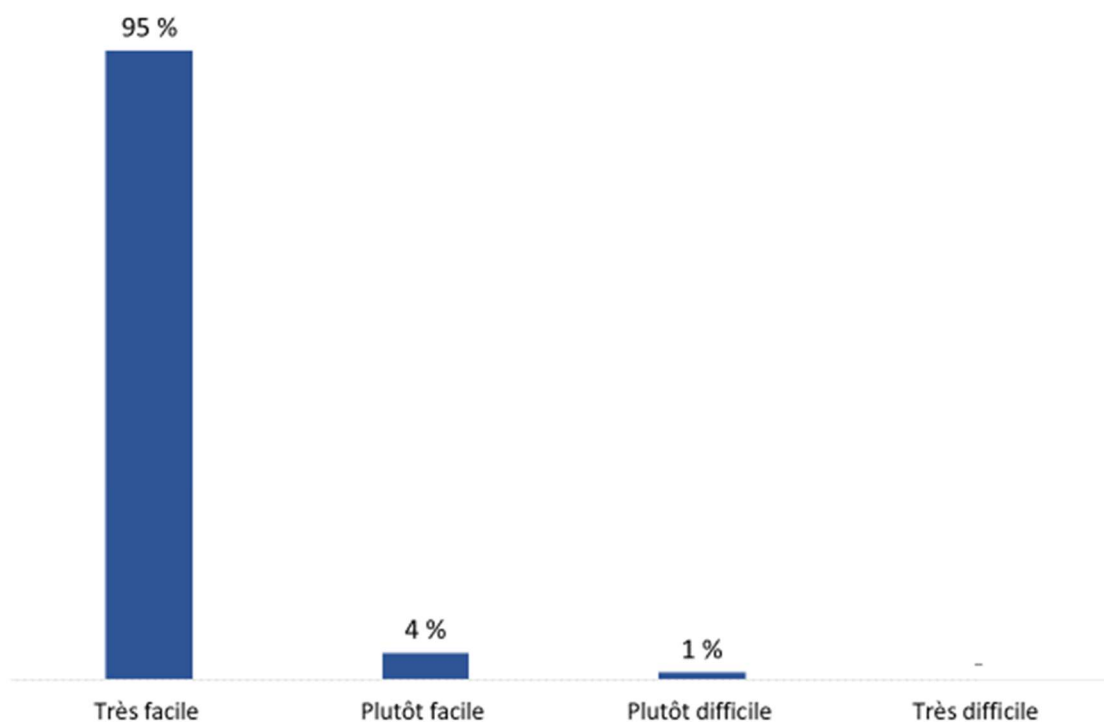


Q. Avez-vous apporté votre carte d'information de l'électeur au [bureau de scrutin/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada]? Échantillon : n = 1 356. Répondants : votants ayant reçu leur carte.

Pratiquement tous les votants ont trouvé facile de respecter les exigences d'identification.

Presque tous les votants (99 %) ont trouvé facile de respecter les exigences d'identification, 95 % affirmant que c'était très facile.

Figure 24 : Facilité de satisfaire aux exigences d'identification



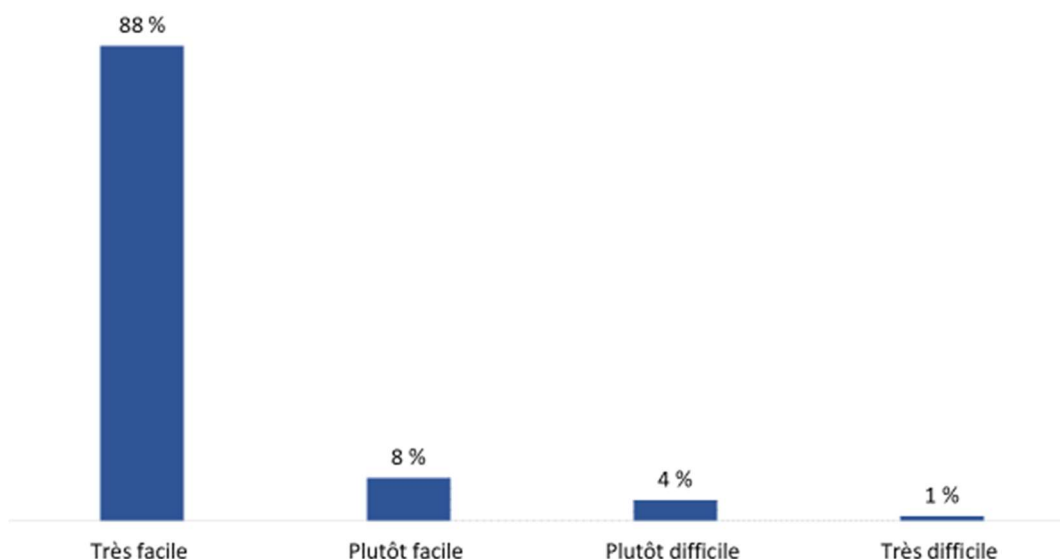
Q. En général, dans quelle mesure a-t-il été facile ou difficile de satisfaire aux exigences d'identification pour voter?
Échantillon : n = 1 435. Répondants : votants.

Satisfaction à l'égard de l'expérience de vote

La grande majorité des votants ont trouvé le bulletin de vote en papier facile à remplir.

Quatre-vingt-seize pour cent (96 %) des votants ont affirmé que le bulletin de vote en papier était au minimum plutôt facile à remplir, dont 88 % qui ont déclaré qu'il était très facile à remplir. Très peu (4 %) ont dit qu'il était au minimum plutôt difficile à remplir. Les votants de Winnipeg–Centre-Sud étaient moins nombreux que ceux des autres circonscriptions à avoir trouvé le bulletin facile à remplir : 83 %, comparativement à pratiquement tous les votants de Portage-Lisgar (98 %), d'Oxford (98 %), de Calgary Heritage (99 %) et de Notre-Dame-de-Grâce–Westmount (99 %). Comme il y avait 48 candidats à l'élection partielle à Winnipeg–Centre-Sud, Élections Canada a dû utiliser un bulletin de vote modifié plus grand à deux colonnes.

Figure 25 : Facilité à remplir le bulletin de vote



Q. En ce qui concerne le bulletin de vote que vous avez utilisé pour voter lors de l'élection partielle, était-il très facile, plutôt facile, plutôt difficile ou très difficile de remplir votre bulletin? Échantillon : n = 1 435. Répondants : votants.

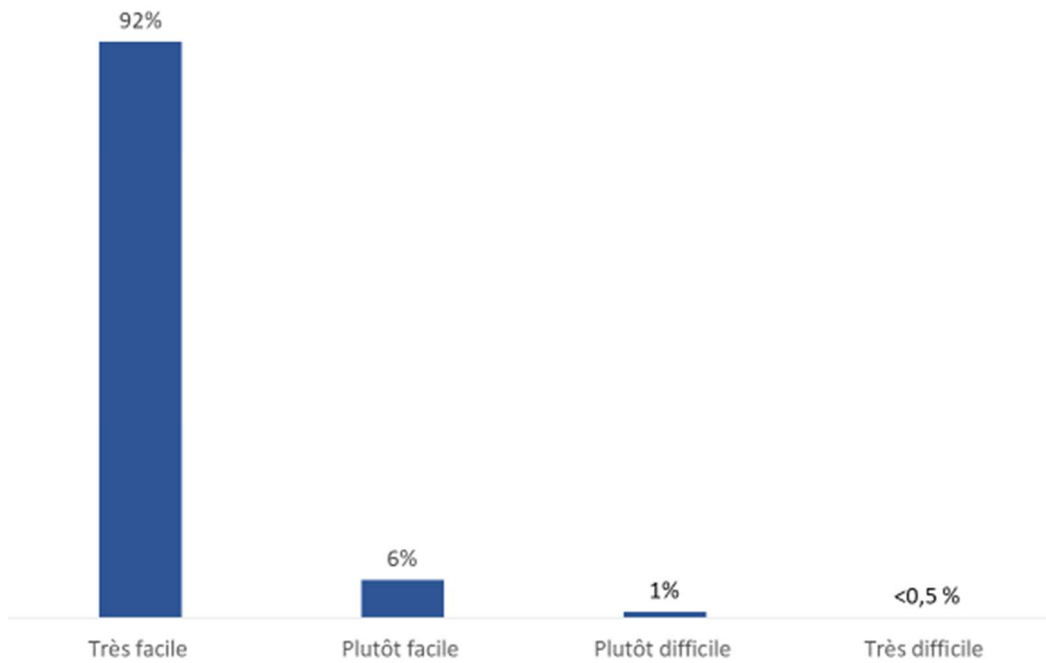
Les électeurs ayant déclaré devoir souvent ou toujours limiter leurs activités quotidiennes en raison d'une condition de santé physique, d'une condition de santé mentale, de troubles sensoriels ou de douleurs (90 %) étaient moins nombreux à trouver le bulletin de vote facile à remplir que ceux ayant parfois (96 %) ou n'ayant jamais (97 %) à le faire.

Parmi les personnes ayant trouvé difficile de remplir le bulletin (n = 53, dont 79 % étaient de Winnipeg–Centre-Sud), 7 sur 10 (71 %) ont affirmé que la liste des candidats était trop longue ou qu'il était difficile de trouver leur candidat sur la liste; 13 % ont souligné que le bulletin était trop grand pour être manipulé ou qu'il était difficile à plier.

Presque tout le monde a trouvé le vote facile.

Près de la totalité (98 %) des votants ont trouvé l'expérience au moins plutôt facile, 9 sur 10 (92 %) ayant trouvé l'expérience très facile. Les votants de Winnipeg–Centre-Sud étaient moins nombreux que ceux des autres circonscriptions à avoir trouvé l'expérience facile (95 %, comparativement à entre 99 % et 100 % des électeurs de Notre-Dame-de-Grâce–Westmount, d'Oxford, de Portage-Lisgar et de Calgary Heritage).

Figure 26 : Facilité ou difficulté à voter

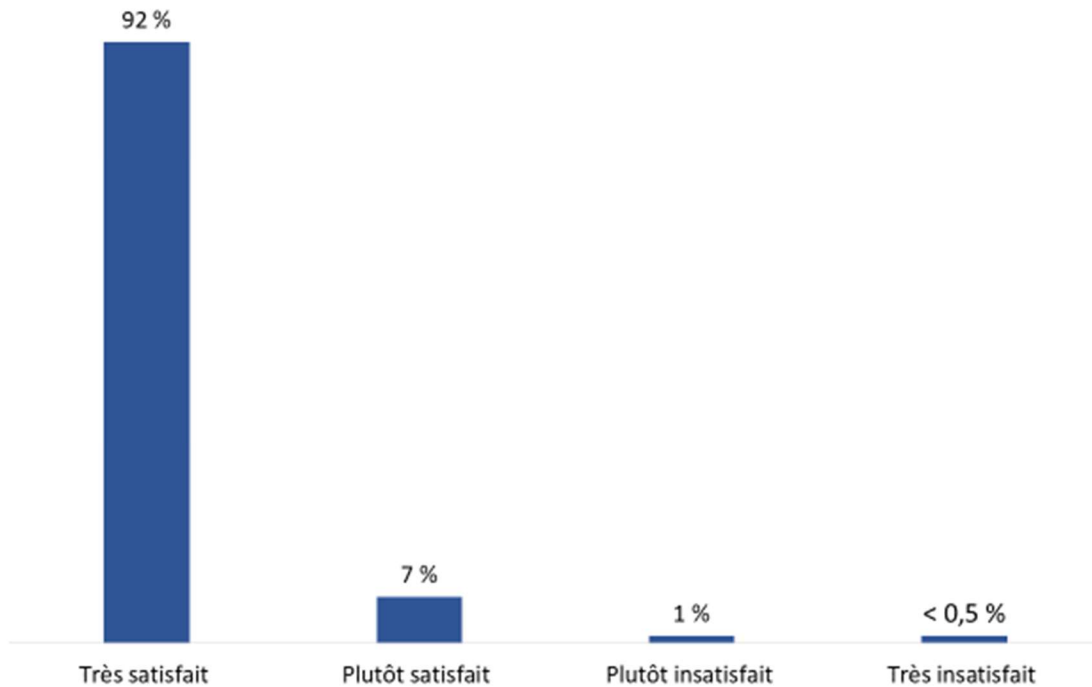


Q. Dans l'ensemble, a-t-il été très facile, plutôt facile, plutôt difficile ou très difficile de voter? Échantillon : n = 1 435.
Répondants : votants.

Grande satisfaction généralisée à l'égard du personnel d'Élections Canada

Près de la totalité (98 %) des votants ont déclaré être au moins plutôt satisfaits des services fournis par le personnel d'Élections Canada, 92 % affirmant être très satisfaits. Les électeurs de Winnipeg–Centre-Sud (95 %) étaient moins nombreux à être satisfaits que ceux d'Oxford (100 %), de Portage-Lisgar (99 %) et de Calgary Heritage (99 %).

Figure 27 : Satisfaction à l'égard du personnel d'Élections Canada

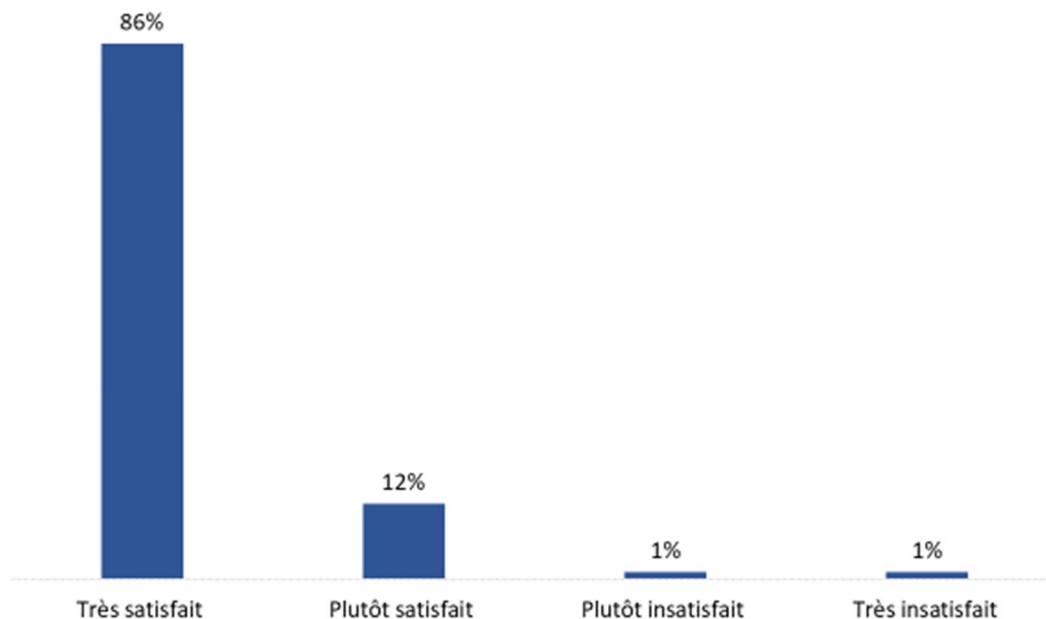


Q. Dans l'ensemble, avez-vous été très satisfait(e), plutôt satisfait(e), plutôt insatisfait(e) ou très insatisfait(e) des services fournis par le personnel d'Élections Canada lorsque vous avez voté? Échantillon : n = 1 418. Répondants : participants ayant voté en personne ou à la maison.

Satisfaction généralisée à l'égard de l'expérience de vote

Des votants, 98 % ont déclaré être au moins plutôt satisfaits de leur expérience de vote en général, plus de 8 sur 10 (86 %) affirmant être très satisfaits. Les électeurs de Winnipeg–Centre-Sud (96 %) étaient moins nombreux que ceux de Notre-Dame-de-Grâce–Westmount (99 %), d'Oxford (99 %) et de Calgary Heritage (99 %) à être satisfaits.

Figure 28 : Satisfaction à l'égard de l'expérience du vote



Q. En général, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre expérience de vote? Diriez-vous que vous êtes...?
Échantillon : n = 1 435. Répondants : votants.

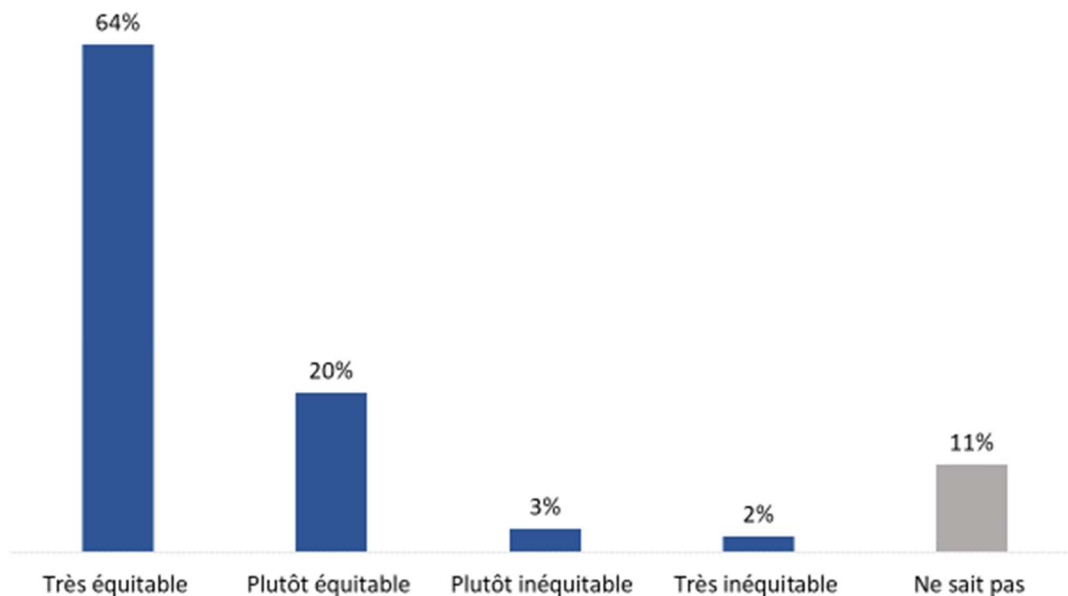
Les électeurs de 18 à 34 ans étaient moins nombreux que les électeurs plus vieux à se dire très satisfaits de leur expérience (79 %, comparativement à 87 % des 35 à 54 ans et 88 % des 55 ans et plus).

Équité de l'élection partielle et confiance dans les résultats

La majorité des électeurs ont trouvé qu'Élections Canada avait géré l'élection partielle de façon équitable.

Plus de 8 électeurs sur 10 (84 %) pensaient qu'Élections Canada avait géré l'élection partielle au minimum de façon plutôt équitable, près des deux tiers (64 %) affirmant qu'elle avait été gérée de façon très équitable. Les électeurs de Notre-Dame-de-Grâce–Westmount (80 %) étaient moins nombreux que ceux de Portage-Lisgar (87 %) et d'Oxford (86 %) à trouver la gestion équitable.

Figure 29 : Perception de l'équité dans la gestion de l'élection partielle par Élections Canada



Q. En pensant à l'élection fédérale partielle du 19 juin/24 juillet, diriez-vous qu'Élections Canada a géré l'élection de façon...? Échantillon : n = 2 012. Répondants : tous.

Les électeurs de 18 à 34 ans (51 %, comparativement à 75 % de ceux de 55 ans et plus), ceux ayant au plus un diplôme d'études secondaires (55 %, comparativement à 70 % de ceux ayant un diplôme d'études universitaires), les minorités visibles (51 %, comparativement à 67 % des autres électeurs) et ceux n'ayant pas voté (71 %, comparativement à 93 % des votants) étaient moins nombreux à affirmer que la gestion d'EC était équitable.

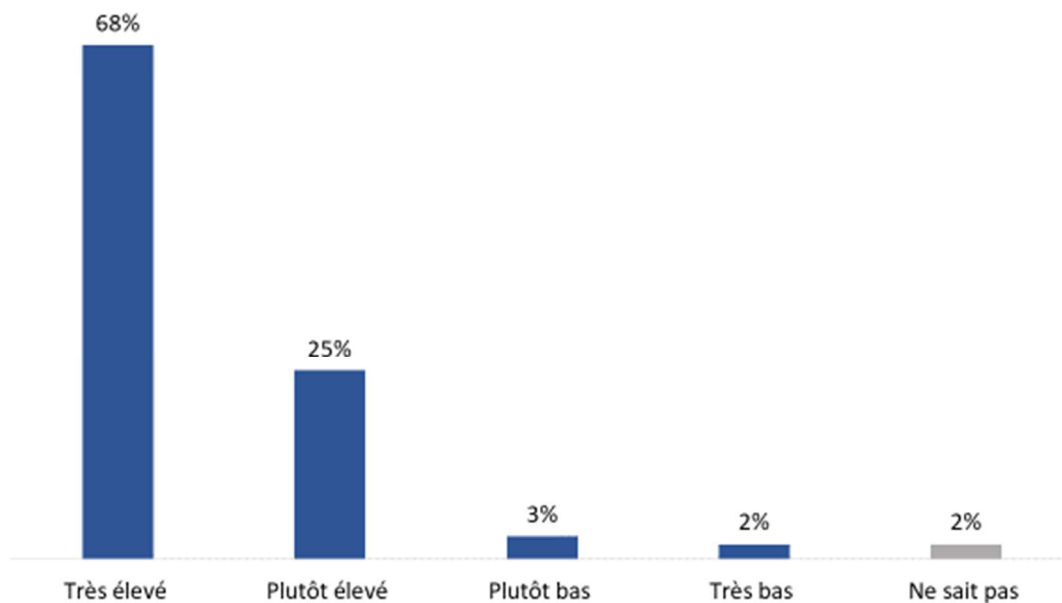
Nous avons demandé aux personnes ayant affirmé qu'Élections Canada avait géré l'élection de façon plutôt ou très inéquitable (n = 76) d'expliquer leur réponse. La plupart des raisons données font partie des catégories suivantes : manque d'information perçu sur l'élection partielle (32 %), préoccupations liées aux candidats ou au processus de nomination (21 %; plus fréquent pour les

électeurs d'Oxford), manque de confiance en général envers le gouvernement ou les élections (16 %). Un nombre minime de répondants ont donné d'autres raisons, comme le moment de l'élection et l'emplacement du bureau de vote.

Plus de 9 personnes sur 10 ont confiance en l'exactitude des résultats de l'élection.

Plus de 9 répondants sur 10 (93 %) avaient un niveau de confiance élevé quant à l'exactitude des résultats de l'élection, plus des deux-tiers (68 %) évaluant ce niveau à très élevé. Les électeurs de Calgary Heritage (96 %) étaient plus nombreux que ceux de Portage-Lisgar (90 %), d'Oxford (92 %) et de Notre-Dame-de-Grâce–Westmount (93 %) à avoir un niveau de confiance élevé quant à l'exactitude des résultats de leur circonscription.

Figure 30 : Confiance dans l'exactitude des résultats



Q. Quel est votre niveau de confiance par rapport à l'exactitude des résultats de l'élection dans votre circonscription? Est-il...? Échantillon : n = 2 012. Répondants : tous.

Les électeurs suivants étaient moins nombreux à avoir un niveau de confiance très élevé quant à l'exactitude des résultats :

- Les électeurs de 18 à 34 ans (55 %), comparativement à ceux de 35 à 54 ans (66 %) et de 55 ans et plus (77 %);
- Les électeurs ayant au plus un diplôme d'études secondaires (51 %), comparativement à ceux ayant un diplôme d'études universitaires (77 %);

Rapport sur le sondage des élections partielles du 19 juin 2023 et du 24 juillet 2023

- Les minorités visibles (62 %), comparativement aux autres électeurs (70 %);
- Les non-votants (53 %), comparativement aux votants (75 %).

Nous avons demandé aux personnes ayant un niveau de confiance faible quant à l'exactitude des résultats de l'élection (n = 85) d'expliquer leur réponse. La plupart des répondants ont souligné une méfiance générale à l'égard des gouvernements et des politiciens (39 %) ou une méfiance générale à l'égard du processus électoral (25 %). Un petit nombre de répondants ont souligné un manque d'information sur l'élection partielle (9 %) et des préoccupations par rapport aux candidats ou au processus de mise en candidature (6 %).

Profil des participants

Quatre-vingt-neuf pour cent (89 %) des sondages ont été faits en anglais et 11 % en français. Tous les sondages d'Oxford, de Portage-Lisgar, de Winnipeg–Centre-Sud et de Calgary Heritage ont été faits en anglais. À Notre-Dame-de-Grâce–Westmount, 45 % ont été faits en anglais et 55 % en français.

Âge	Échantillon pondéré		Échantillon non pondéré	
	n	%	n	%
<i>18 à 34 ans</i>	577	29 %	405	20 %
<i>35 à 54 ans</i>	578	29 %	530	26 %
<i>55 ans et plus</i>	857	43 %	1 077	54 %

Genre	Échantillon pondéré		Échantillon non pondéré	
	n	%	n	%
<i>Homme</i>	1 028	51 %	928	53 %
<i>Femme</i>	963	48 %	1 063	46 %

*Autre : n = 9 / préfère ne pas répondre : n = 12 (non pondéré)

Emploi	Échantillon pondéré		Échantillon non pondéré	
	n	%	n	%
<i>Sur le marché du travail</i>	1 215	60 %	1 090	54 %
<i>Retraité</i>	523	26 %	694	34 %
<i>Étudiant</i>	56	3 %	41	2 %
<i>Sans emploi, mais à la recherche d'un emploi</i>	85	4 %	68	3 %
<i>Personne au foyer</i>	54	3 %	50	2 %
<i>Autre</i>	74	4 %	65	3 %

*Préfère ne pas répondre : n = 4 (non pondéré)

Scolarité	Échantillon pondéré		Échantillon non pondéré	
	n	%	n	%
<i>Études secondaires non terminées</i>	83	4 %	84	4 %
<i>Études secondaires terminées</i>	342	17 %	334	17 %
<i>Études collégiales non terminées</i>	101	5 %	95	5 %
<i>Études collégiales terminées</i>	403	20 %	389	19 %
<i>Études universitaires non terminées</i>	109	5 %	114	6 %
<i>Diplôme universitaire</i>	628	31 %	630	31 %
<i>Études supérieures</i>	330	16 %	348	17 %
<i>Autre</i>	5	< 1 %	6	< 1 %

*Ne sait pas : n = 1 / préfère ne pas répondre : n = 11 (non pondéré)

Rapport sur le sondage des élections partielles du 19 juin 2023 et du 24 juillet 2023

Taille du ménage	Échantillon pondéré		Échantillon non pondéré	
	n	%	n	%
<i>Une personne</i>	441	22 %	503	25 %
<i>Deux personnes</i>	690	34 %	736	37 %
<i>Trois à quatre personnes</i>	659	33 %	578	29 %
<i>Cinq personnes ou plus</i>	212	11 %	183	9 %

*Préfère ne pas répondre : n = 12 (non pondéré)

Handicap [déclaration volontaire]	Échantillon pondéré		Échantillon non pondéré	
	n	%	n	%
<i>Personne ayant un handicap</i>	265	13 %	274	14 %
<i>Personne n'ayant pas de handicap</i>	1 735	86 %	1 726	86 %

*Ne sait pas : n = 6 / préfère ne pas répondre : n = 6 (non pondéré)

Handicap [fonctionnel]	Échantillon pondéré		Échantillon non pondéré	
	n	%	n	%
<i>Limite souvent ou toujours ses activités quotidiennes</i>	179	9 %	191	9 %
<i>Limite parfois ses activités quotidiennes</i>	520	26 %	530	26 %
<i>Ne limite jamais ses activités quotidiennes</i>	1 294	64 %	1 269	63 %

*Ne sait pas : n = 7 / préfère ne pas répondre : n = 15 (non pondéré)

Première Nation, Métis ou (Inuk) Inuit	Échantillon pondéré		Échantillon non pondéré	
	n	%	n	%
<i>Personne non autochtone</i>	1 936	96 %	1 944	97 %
<i>Personne autochtone</i>	64	3 %	55	3 %

*Préfère ne pas répondre : n = 13 (non pondéré)

Personnes nées au Canada	Échantillon pondéré		Échantillon non pondéré	
	n	%	n	%
<i>Échantillon : personnes non autochtones.</i>				
<i>Née au Canada</i>	1 574	78 %	1 574	78 %
<i>Née à l'extérieur du Canada</i>	361	18 %	369	18 %

*Préfère ne pas répondre : n = 1 (non pondéré)

Minorité visible	Échantillon pondéré		Échantillon non pondéré	
	n	%	n	%
<i>Pas une minorité visible</i>	1 620	80 %	1 642	82 %
<i>Minorité visible</i>	309	15 %	289	14 %

Électeurs ayant voté à l'élection fédérale de 2021	Échantillon pondéré		Échantillon non pondéré	
	n	%	n	%
<i>A voté</i>	1 751	87 %	1 780	88 %

Rapport sur le sondage des élections partielles du 19 juin 2023 et du 24 juillet 2023

<i>N'a pas voté, mais était habilité à voter</i>	157	8 %	143	7 %
<i>N'était pas habilité à voter en 2021</i>	15	1 %	11	1 %

*Ne sait pas : n = 27 (non pondéré)

Annexe

Annexe 1 : Méthodologie

Échantillonnage

Un échantillon aux bases multiples (numéros de lignes fixes et de cellulaires) a été utilisé pour réduire au maximum les erreurs de couverture. Pour faire en sorte que l'échantillon soit représentatif et que les résultats reflètent la répartition des électeurs par âges et par genres, la base d'échantillonnage reposait sur les données du recensement de Statistique Canada en plus d'être stratifiée selon l'âge.

Un échantillon de composition aléatoire (lignes fixes et cellulaires) a été fourni par ASDE, et un échantillon provenant d'un panel de numéros de téléphone cellulaire a été fourni par Advanis. L'utilisation d'un échantillon de composition aléatoire de numéros de téléphone cellulaire était possible seulement dans les circonscriptions rurales de Portage-Lisgar et d'Oxford. Par conséquent, un échantillon de numéros de téléphone sans fil a été tiré de l'échantillon populationnel aléatoire (EPA) exclusif d'Advanis pour sonder les électeurs de Calgary Heritage, de Winnipeg–Centre-Sud et de Notre-Dame-de-Grâce–Westmount. L'EPA a été recruté par composition aléatoire de numéros de téléphone fixe et cellulaire, par appel à réponse vocale interactive et par des intervieweurs.

Le tableau suivant présente le nombre de sondages réalisés dans chaque circonscription selon la source d'échantillon.

Source d'échantillon	Phase 1 : Élection partielle du 19 juin				Phase 2 : Élection partielle du 24 juillet
	Winnipeg– Centre-Sud	Oxford	Portage-Lisgar	Notre-Dame-de- Grâce–Westmount	Calgary Heritage
Composition aléatoire – ligne fixe (n)	232	215	144	205	103
Composition aléatoire -sans fil (n)	--	186	258	--	--
Panel - sans fil (EPA) (n)	175	--	--	195	299

Les répondants ont été sélectionnés au hasard dans les échantillons de numéros de téléphone fixes et cellulaires. Les échantillons de numéros cellulaires ont servi à rejoindre les jeunes électeurs et à faire en sorte que les ménages sans ligne fixe soient représentés dans la base d'échantillonnage. Lors des appels sur ligne fixe, les intervieweurs ont demandé à parler à la personne la plus jeune du foyer étant citoyenne canadienne et âgée d'au moins 18 ans. Si cette personne n'avait pas répondu au téléphone en premier, mais qu'une autre personne du foyer l'avait fait, les intervieweurs ont demandé à parler au répondant qualifié. Si cette personne n'était pas disponible, les intervieweurs ont demandé à parler à la deuxième personne la plus jeune habilitée à voter ou (si nécessaire) à la personne la plus jeune du foyer d'au moins 18 ans. Aucun processus de sélection n'a été utilisé pour l'échantillon d'appels sur numéros cellulaires.

Dès qu’il y avait un adulte approprié au bout du fil, les intervieweurs ont vérifié s’il était habilité à voter. Sont des électeurs les citoyens canadiens ayant 18 ans ou plus le jour du scrutin et dont l’adresse de résidence habituelle se trouve dans la circonscription du premier jour de la période de révision au jour de l’élection.

Test préliminaire

En guise de test préliminaire, les premiers répondants ont d’abord répondu aux questions du sondage, puis à des questions sur sa clarté. La courte discussion suivant le sondage a permis aux répondants de donner leur avis sur le questionnaire et a été réalisée par téléphone les 20 juin 2023 (le lendemain de l’élection partielle du 19 juin) et 25 juillet 2023 (le lendemain de celle du 24 juillet). Les répondants pouvaient répondre dans la langue officielle de leur choix. Les entretiens des tests préliminaires ont été enregistrés en format numérique et examinés par les membres de l’équipe de Phoenix SPI et les représentants d’Élections Canada.

Collecte des données

Tout le travail de recherche a été effectué au moyen d’un système d’interview téléphonique assisté par ordinateur (ITAO) et de sondages en ligne. Pour réduire au maximum les refus, nous avons proposé aux personnes ne voulant pas répondre au sondage par téléphone de le remplir en ligne. Compte tenu de la taille de l’échantillon (n = 2 012), la marge d’erreur maximale pour l’ensemble du sondage est de $\pm 2,2 \%$, 19 fois sur 20, et pour chaque circonscription, de $\pm 4,9 \%$, 19 fois sur 20.

Quelques précisions :

- Le sondage était proposé en anglais et en français.
- Le temps moyen des entretiens était de 14,4 minutes au téléphone et de 9,7 minutes en ligne.
- Tous les participants ont été informés que leur participation était volontaire et que les renseignements recueillis étaient protégés par la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. On leur a aussi dit que la base de données anonymisée contenant toutes les réponses pourrait être transmise à des chercheurs externes collaborant avec Élections Canada à la stricte condition que tout renseignement personnel ne soit pas diffusé ou rendu public.
- En introduction, les intervieweurs ont précisé que le sondage était commandité par Élections Canada.

Le tableau suivant présente un résumé des entretiens par circonscription.

	Phase 1 : Élection partielle du 19 juin				Phase 2 : Élection partielle du 24 juillet
	Winnipeg– Centre-Sud	Oxford	Portage-Lisgar	Notre-Dame-de- Grâce– Westmount	Calgary Heritage
Total (n)	407	401	402	400	402
ITAO (n)	391	390	377	387	377

Rapport sur le sondage des élections partielles du 19 juin 2023 et du 24 juillet 2023

Web (n)	16	11	25	13	25
Anglais (n)	407	401	402	177	402
Français (n)	--	--	--	223	--
Date de début	20 juin 2023	20 juin 2023	20 juin 2023	20 juin 2023	25 juillet 2023
Date de fin	10 juillet 2023	9 juillet 2023	4 juillet 2023	12 juillet 2023	8 août 2023
Durée du sondage (en minutes)					
Téléphone	14,4	13,9	14,3	15,5	13,9
Web	9,0	10,0	8,5	8,1	13,1

Taux de participation

Le tableau suivant présente les tendances finales sur les appels réalisés dans le cadre du sondage et le taux de réponse – global et ensuite par échantillon (ligne fixe et cellulaire).

Globalement	Phase 1 : Élection partielle du 19 juin				Phase 2 : Élection partielle du 24 juillet
	Winnipeg –Centre- Sud	Oxford	Portage- Lisgar	Notre-Dame- de-Grâce– Westmount	Calgary Heritage
Cas inadmissibles non valides (NV)					
Numéro hors service, télécopieur/modem, entreprise	17 697	11 075	3 894	10 475	6 492
Cas non résolu (NR)					
Ligne occupée, boîte vocale, pas de réponse	14 059	17 756	18 148	12 502	6 649
Unités admissibles non répondantes (UA)					
Barrière linguistique, maladie	87	44	84	83	49
Répondant choisi non disponible	8	6	13	14	9
Refus du ménage	1 949	2 809	5 033	1 736	799
Refus du répondant	1 653	1 230	1 987	1 550	1 058
Interruption prématurée de l'entrevue par le répondant qualifié/entrevue partielle	39	66	91	34	34
Unités admissibles répondantes (UR)					
Non admissible – Âge	5	4	8	7	3
Non admissible – Citoyenneté	3	1	2	8	3
Non admissible – À l'extérieur de la circonscription	174	88	205	218	215
Interrompu – Groupe d'âge complet	449	85	79	175	264
Personnes ayant répondu au sondage	407	401	402	400	402
Total des numéros composés	36 530	33 565	29 946	27 202	15 977

Rapport sur le sondage des élections partielles du 19 juin 2023 et du 24 juillet 2023

Taux de réponse = UR / (NR + UA + UR)⁷	5,5 %	2,6 %	2,7 %	4,8 %	9,4 %
--	-------	-------	-------	-------	-------

Ligne fixe	Phase 1 : Élection partielle du 19 juin				Phase 2 : Élection partielle du 24 juillet
	Winnipeg –Centre- Sud	Oxford	Portage- Lisgar	Notre-Dame- de-Grâce– Westmount	Calgary Heritage
Cas inadmissibles non valides (NV)					
Numéro hors service, télécopieur/modem, entreprise	17 641	10 419	3 333	10 387	6 299
Cas non résolu (NR)					
Ligne occupée, boîte vocale, pas de réponse	13 093	9 270	7 439	11 409	5 052
Unités admissibles non répondantes (UA)					
Barrière linguistique, maladie	81	29	23	77	39
Répondant choisi non disponible	6	1	3	8	4
Refus du ménage	1 862	1 872	1 422	1 530	627
Refus du répondant	1 496	729	548	1 192	793
Interruption prématurée de l’entrevue par le répondant qualifié/entrevue partielle	29	36	21	25	15
Unités admissibles répondantes (UR)					
Non admissible – Âge	5	3	1	5	1
Non admissible – Citoyenneté	0	0	0	2	0
Non admissible – À l’extérieur de la circonscription	125	26	17	57	52
Interrompu – Groupe d’âge complet	390	74	38	141	194
Personnes ayant répondu au sondage	232	215	144	205	103
Total des numéros composés	34 960	22 674	12 989	25 038	13 179
Taux de réponse = UR / (NR + UA + UR)	4,3 %	2,6 %	2,1 %	2,8 %	5,1 %

Cellulaire	Phase 1 : Élection partielle du 19 juin				Phase 2 : Élection partielle du 24 juillet
	Winnipeg –Centre- Sud	Oxford	Portage- Lisgar	Notre-Dame- de-Grâce– Westmount	Calgary Heritage

⁷ La formule du taux de réponse est la suivante : [Taux de réponse = UR / (NR + UA + UR)]. Le taux de réponse correspond ainsi au nombre d’unités admissibles répondantes [UR] divisé par le nombre de cas non résolus [NR], plus le nombre d’unités admissibles non répondantes [UA] (refus du ménage et du répondant) plus le nombre d’unités admissibles répondantes [UR].

Rapport sur le sondage des élections partielles du 19 juin 2023 et du 24 juillet 2023

Cas inadmissibles non valides (NV)					
Numéro hors service, télécopieur/modem, entreprise	56	656	561	88	193
Cas non résolu (NR)					
Ligne occupée, boîte vocale, pas de réponse	966	8 486	10 709	1 093	1 597
Unités admissibles non répondantes (UA)					
Barrière linguistique, maladie	6	15	61	6	10
Répondant choisi non disponible	2	5	10	6	5
Refus du ménage	87	937	3 611	206	172
Refus du répondant	157	501	1 439	358	265
Interruption prématurée de l'entrevue par le répondant qualifié/entrevue partielle	10	30	70	9	19
Unités admissibles répondantes (UR)					
Non admissible – Âge	0	1	7	2	2
Non admissible – Citoyenneté	3	1	2	6	3
Non admissible – À l'extérieur de la circonscription	49	62	188	161	163
Interrompu – Groupe d'âge complet	59	11	41	34	70
Personnes ayant répondu au sondage	175	186	258	195	299
Total des numéros composés	1 570	10 891	16 957	2 164	2 798
Taux de réponse = UR / (NR + UA + UR)	18,9 %	2,6 %	3,0 %	19,2 %	20,6 %

Pondération

Les données ont été pondérées par étalonnage de manière à représenter fidèlement la répartition par genres et par âges des électeurs de Winnipeg–Centre-Sud, d'Oxford, de Portage-Lisgar, de Notre-Dame-de-Grâce–Westmount et de Calgary Heritage, spécialement les catégories d'hommes et de femmes de 18 à 24 ans, de 25 à 34 ans, de 35 à 44 ans, de 45 à 64 ans et de 65 ans et plus résidant dans chaque circonscription fédérale. Les résultats du sondage ont été comparés aux mêmes proportions d'âges et de genres pour générer les coefficients de pondération. Ceux-ci, mis ensemble, correspondent à la taille de l'échantillon de répondants dans chaque circonscription prise individuellement. Aux répondants ayant refusé de divulguer leur genre ou leur âge a été attribué un coefficient neutre de sorte à ne pas biaiser les proportions de pondération. Les coefficients de pondération ont été établis en fonction des données du recensement de 2021 de Statistique Canada⁸.

Les tableaux suivants illustrent les proportions pondérées et non pondérées des variables ayant servi à créer les coefficients de pondération par circonscription.

	Winnipeg–Centre-Sud		Oxford		Portage-Lisgar	
	Échantillon non pondéré	Échantillon pondéré	Échantillon non pondéré	Échantillon pondéré	Échantillon non pondéré	Échantillon pondéré

⁸ [Statistique Canada](#). Profil du recensement, 2021. Tableaux n° 98-401-X2021001.

Rapport sur le sondage des élections partielles du 19 juin 2023 et du 24 juillet 2023

Total (n)	407	407	401	401	402	402
Genre						
Homme	45 %	47 %	49 %	48 %	48 %	49 %
Femme	53 %	51 %	50 %	51 %	52 %	50 %
Autre	1 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Refus	1 %	1 %	1 %	1 %	0 %	0 %
Âge						
18 à 24 ans	8 %	12 %	10 %	10 %	11 %	12 %
25 à 34 ans	11 %	19 %	12 %	16 %	17 %	17 %
35 à 44 ans	14 %	16 %	11 %	16 %	13 %	17 %
45 à 64 ans	37 %	29 %	29 %	33 %	33 %	32 %
65 ans ou plus	31 %	25 %	37 %	25 %	27 %	22 %

Total (n)	Notre-Dame-de-Grâce–Westmount		Calgary Heritage	
	Échantillon non pondéré	Échantillon pondéré	Échantillon non pondéré	Échantillon pondéré
	400	400	402	402
Genre				
Homme	42 %	46 %	42 %	49 %
Femme	57 %	53 %	56 %	50 %
Autre	1 %	1 %	0 %	1 %
Refus	1 %	1 %	1 %	0 %
Âge				
18 à 24	10 %	12 %	6 %	10 %
25 à 34	9 %	17 %	7 %	18 %
35 à 44	12 %	17 %	16 %	18 %
45 à 64	34 %	31 %	38 %	35 %
65 ou plus	35 %	24 %	33 %	18 %

Annexe 2 : Sondage

Introduction

Bonjour/bonsoir. Mon nom est... et je vous appelle de [...], une entreprise de recherche sur l'opinion publique. Nous menons une étude pour le compte d'Élections Canada. Je vous assure que nous ne cherchons pas à vendre quelque chose ou à vous solliciter.

[SI ON POSE LA QUESTION] : L'entrevue dure une quinzaine de minutes.

[EN CAS DE QUESTION SUR LA LÉGITIMITÉ DU SONDAGE] : Si vous souhaitez vous assurer que ce sondage est dirigé par Élections Canada, vous pouvez téléphoner à l'organisme, au numéro sans frais 1-800-463-6868. Les heures d'ouverture sont de 9 h à 17 h (heure de l'Est), du lundi au vendredi. Vous pouvez également communiquer avec Alethea Woods, de Phoenix Strategic Perspectives, au 613-260-1700.

[SI ON VOUS INTERROGE AU SUJET DE LA LISTE NATIONALE DE NUMÉROS DE TÉLÉCOMMUNICATION EXCLUS] : Les appels faits à des fins de recherche ou de sondages ne sont pas considérés comme de la vente à distance, et les organisations qui font ce type d'appels ne sont pas assujetties à la liste nationale de numéros de télécommunication exclus. Pour obtenir plus d'information au sujet de la liste, vous pouvez composer le numéro sans frais 1-866-580-3625.

[SI ON VOUS POSE UNE QUESTION À PROPOS D'ÉLECTIONS CANADA] : Le site Web d'Élection Canada est elections.ca. Le numéro de téléphone sans frais d'Élections Canada est le 1-800-463-6868. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h (heure de l'Est).

Protocole ligne fixe

J'aimerais parler à la plus jeune personne dans votre foyer qui est citoyenne canadienne et qui est âgée d'au moins 18 ans. Est-ce que ce serait vous?

- Si la personne sélectionnée n'est pas disponible, organisez un rappel.
- Si la personne choisie n'est pas disponible durant la période d'entrevue, demandez la personne suivante dont la date d'anniversaire est la plus récente.
 - Si le taux de réponse est plus faible chez les jeunes Canadiens, demandez à parler à la personne la plus jeune du ménage, âgée de 18 ans ou plus.
- Si personne dans le foyer n'est citoyen canadien ou âgé de 18 ans, remerciez et mettez fin à l'entrevue.
- En cas de doute, confirmez si le répondant souhaite être interviewé en anglais ou en français.

Protocole téléphone cellulaire

J'aimerais parler à quelqu'un qui est citoyen canadien et qui est âgé d'au moins 18 ans. Est-ce que ce serait vous?

- Si la personne n'est pas disponible, organisez un rappel.
- Si la personne n'est pas disponible durant la période des entrevues, remerciez et mettez fin à l'entretien.
- Si la personne n'est pas citoyenne canadienne et âgée d'au moins 18 ans, remerciez et mettez fin à l'entretien.
- En cas de doute, confirmez si le répondant souhaite être interviewé en anglais ou en français.

Énoncé de confidentialité

Veillez noter que cet appel pourrait être enregistré pour des fins de contrôle de qualité ou de formation. En participant à ce sondage, vous consentez à ce que vos réponses soient utilisées à des fins statistiques et de recherche. Tout renseignement personnel recueilli est sujet à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et sera traité en toute confidentialité. En aucun cas Élections Canada n'utilisera vos réponses afin de vous identifier, et aucune des opinions exprimées ne vous sera attribuée personnellement. La base de données de toutes les réponses est anonyme, mais elle pourrait être transmise à des chercheur(e)s externes en vertu de la stricte condition qu'aucun renseignement personnel ne soit diffusé ou rendu public.

Section 1 : Sélection et quotas

ByResident

Entre [le 15 mai 2023 et le 19 juin 2023/le 19 juin 2023 et le 24 juillet 2023], habitez-vous dans la circonscription fédérale de [insérer la bonne circonscription : Winnipeg–Centre-Sud/Oxford/Portage-Lisgar/Notre-Dame-de-Grâce–Westmount/Calgary Heritage]?

SI NON : Malheureusement, ce sondage s'adresse uniquement aux citoyens canadiens qui

Rapport sur le sondage des élections partielles du 19 juin 2023 et du 24 juillet 2023

habitaient dans cette circonscription et qui étaient admissibles au vote à l'élection partielle du 19 juin 2023/24 juillet 2023. REMERCIEZ ET TERMINEZ L'APPEL.

SI LE RÉPONDANT DIT SPONTANÉMENT QU'IL/ELLE A VÉCU DANS LA CIRCONSCRIPTION POUR UNE PARTIE DE LA PÉRIODE DE RÉVISION : Malheureusement, ce sondage s'adresse uniquement aux citoyens canadiens qui ont habité dans cette circonscription pour la totalité de la période de révision ([du 15 mai 2023 au 19 juin 2023/du 19 juin 2023 au 24 juillet 2023]), et qui étaient admissibles au vote à l'élection partielle du [19 juin/24 juillet] 2023. REMERCIEZ ET TERMINEZ L'APPEL.

SI INCERTAIN : REVOIR AVEC LE RÉPONDANT OU LA RÉPONDANTE LA LISTE DES COMMUNAUTÉS DANS LA CIRCONSCRIPTION AFIN DE DÉTERMINER S'IL (SI ELLE) A RÉSIDÉ DANS LA CIRCONSCRIPTION. SI OUI, CONTINUEZ. SINON, METTRE FIN À L'ENTREVUE EN UTILISANT LE LANGAGE POUR LE CODE 02. LISTE DES COMMUNAUTÉS CI-JOINTE.

SI INCERTAIN (2) : INTERVIEWEUR, UTILISEZ L'OUTIL EN LIGNE *SERVICE D'INFORMATION À L'ÉLECTEUR* D'ÉLECTIONS CANADA POUR VÉRIFIER LA CIRCONSCRIPTION AU MOYEN DU CODE POSTAL (<http://www.elections.ca/scripts/vis/FindED?L=f&PAGEID=20>).

Oui

Non [**TERMINEZ ET ALLEZ À THNK2**]

Citizen

Confirmez-vous que vous êtes citoyen(ne) canadien(ne)?

[Si Ligne fixe] SI NON : Malheureusement, ce sondage s'adresse uniquement aux personnes ayant la citoyenneté canadienne qui avaient au moins 18 ans le [19 juin/24 juillet] 2023. Y a-t-il quelqu'un dans votre foyer qui est citoyen canadien et qui avait au moins 18 ans le [19 juin/24 juillet] 2023? SI OUI, DEMANDEZ À PARLER À CETTE PERSONNE.

Oui

Non [**TERMINEZ ET ALLEZ À THNK2**]

98. Je ne sais pas [**TERMINEZ ET ALLEZ À THNK2**]

99. Je préfère ne pas répondre [**TERMINEZ ET ALLEZ À THNK2**]

YOB

En quelle année êtes-vous né(e)?

[NE PAS LIRE]

Indiquer l'année de naissance : [Numéro à quatre chiffres; min. 1905, max. 2023]

99. Je préfère ne pas répondre

[Calculer Âge = 2023-YOB]

[**Si Âge < 18, TERMINEZ ET ALLEZ À THNK2**]

[Afficher si YOB = 99]

AgeGroup

Accepteriez-vous de me dire à quelle catégorie d'âge vous appartenez?

- 00. Moins de 18 ans [METTRE FIN]
- 01. 18 à 24
- 02. 25 à 34
- 03. 35 à 44
- 04. 45 à 54
- 05. 55 à 64
- 06. 65 ou plus

[NE PAS LIRE]

100..... Je préfère ne pas répondre [**TERMINEZ ET ALLEZ À THNK2**]

18inBy

[**Afficher si Âge = 18 ou AgeGroup = 01**]

Confirmez-vous que vous étiez âgé(e) d'au moins 18 ans le [19 juin/24 juillet] 2023?

[Si ligne fixe] SI NON : Ce sondage s'adresse uniquement aux citoyens canadiens qui étaient âgés d'au moins 18 ans le [19 juin/24 juillet] 2023. Y a-t-il quelqu'un dans votre ménage qui était âgé d'au moins 18 ans le [19 juin/24 juillet] 2023? SI OUI, DEMANDEZ À PARLER À CETTE PERSONNE.

[NE PAS LIRE]

- 01. Oui
- 02. Non **ALLEZ À THNK2**

Section 2 : Sensibilisation et connaissances électorales

[**Demander dans tous les cas**]

AwareBy

Saviez-vous qu'une élection partielle fédérale a eu lieu le [19 juin/24 juillet] 2023 dans votre circonscription?

[NE PAS LIRE]

- 01. Oui
- 02. Non
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

KnowWaystoVote_phone

À votre connaissance, de quelles façons est-ce que les électeurs peuvent voter à une élection fédérale?

[NE PAS LIRE; SÉLECTIONNER TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT; ACCEPTER LES RÉPONSES MULTIPLES.] DEMANDER DES PRÉCISIONS TOUT EN ÉVITANT DE SUGGÉRER LES RÉPONSES DE LA LISTE. APRÈS CHAQUE RÉPONSE, DEMANDER « Y-a-t-il autre chose? »]

01. En personne à un bureau de vote le jour de l'élection ([19 juin/24 juillet] 2023)
02. À un bureau de vote par anticipation, en personne ([9, 10, 11 et 12 juin/14, 15, 16 et 17 juillet])
03. Par la poste (au Canada ou à l'étranger)
04. À un bureau local d'Élections Canada/bureau du directeur de scrutin, avant le jour de l'élection
05. À la maison (pour les électeurs handicapés)
06. Par bulletin spécial, bulletin de vote en blanc, vote des absents (non spécifié)
07. Sur certains campus d'établissements postsecondaires
08. En ligne (non spécifié)
09. Par téléphone
10. Par ordinateur, électroniquement (non spécifié)
11. Par procuration
96. Autre, veuillez préciser : [TEXTE]
97. Aucune de ces réponses
98. Je ne sais pas
99. Je préfère ne pas répondre

Notes :

- « Les façons de voter » signifie les différentes méthodes de vote offertes lors d'élections fédérales.
- Si le répondant dit simplement « au bureau de vote », approfondir : « Pourriez-vous être plus précis – ce serait à quel moment? » (les codes 01 et 02 concernent les bureaux de vote).
- Si le répondant dit simplement « avant le jour de l'élection », approfondir : « Pourriez-vous être plus précis – comment vous pouvez voter avant le jour de l'élection? » (les codes 02, 03 et 04 concernent la période précédant le jour de l'élection).

Section 3 : Test des messages des façons de voter

Instructions de programmation :

Répartir les répondants de façon aléatoire en fonction de la probabilité de sélection indiquée, de sorte qu'ils se prononcent sur l'un des messages sur le vote aux bureaux de scrutin, l'un des messages sur le vote au bureau du DS, et l'un des messages sur le vote par bulletin spécial.

La répartition aléatoire du PollMessage, OfficeMessage et SpecialBallotMessage doit être effectuée de manière indépendante l'une de l'autre, afin qu'il soit possible pour certains répondants de voir tous les anciens messages, certains tous les nouveaux messages, et certains une combinaison des anciens et nouveaux messages.

PollMessage

01. « voter le jour de l'élection » [1 chance sur 4 d'être sélectionné]
02. « voter pendant les jours du vote par anticipation » [1 chance sur 4]
03. « voter à votre bureau de vote le jour de l'élection ou les jours du vote par anticipation » [1 chance sur 2]

OfficeMessage

01. « voter à un bureau local d'Élections Canada » [1 chance sur 2]
02. « voter au bureau du directeur du scrutin » [1 chance sur 2]

SpecialBallotMessage

01. « voter par la poste » [1 chance sur 2]
02. « voter par bulletin spécial » [1 chance sur 2]

MessageTestingPreamble

Nous aimerions avoir vos impressions quant aux différentes façons de voter à une élection fédérale. Ce n'est pas un problème si vous n'avez pas entendu parler de certaines méthodes de vote, nous aimerions quand même avoir vos impressions.

NOTES :

[Si le répondant ne comprend pas la méthode de vote : « Ce n'est pas un problème si vous n'avez pas entendu parler de certaines méthodes de vote, nous aimerions quand même avoir vos impressions. »]

[Si le répondant continue d'avoir des difficultés à répondre, l'intervieweur peut l'informer qu'il peut répondre qu'il « ne sait pas ».]

PollMessageTesting

Êtes-vous fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec les affirmations suivantes sur le fait de [PollMessage]?

[Grille]

[Rangées]

- | | |
|------------------|--|
| _Clear | Vous comprenez clairement ce que signifie [PollMessage]. |
| _Reliable | Vous seriez prêt à [PollMessage], car c'est une façon sûre et fiable de voter. |
| _Easy | [PollMessage] vous semble une façon simple ou pratique de voter. |

[Colonnes]

[Ne pas lire]

01. Fortement d'accord
02. Plutôt d'accord
03. Plutôt en désaccord
04. Fortement en désaccord
98. Je ne sais pas

OfficeMessageTesting

Ensuite, êtes-vous fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec les affirmations suivantes sur le fait de [OfficeMessage]?

[Grille]

[Rangées]

- | | |
|------------------|--|
| _Clear | Vous comprenez clairement ce que signifie [OfficeMessage]. |
| _Reliable | Vous seriez prêt à [OfficeMessage], car c'est une façon sûre et fiable de voter. |

_Easy [OfficeMessage] vous semble une façon simple ou pratique de voter.

[Colonnes]

[Ne pas lire]

01. Fortement d'accord
02. Plutôt d'accord
03. Plutôt en désaccord
04. Fortement en désaccord
98. Je ne sais pas

[Montrer si OfficeMessageTesting_Clear = 03 ou 04]

OfficeMessage_Unclear

Qu'est-ce qui ne vous semble pas clair dans la signification de [OfficeMessage]?

[Question ouverte]

SpecialBallotMessageTesting

Enfin, êtes-vous fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec les affirmations suivantes sur le fait de [SpecialBallotMessage]?

[Grille]

[Rangées]

- _Clear** Vous comprenez clairement ce que signifie [SpecialBallotMessage].
- _Reliable** Vous seriez prêt à [SpecialBallotMessage], car c'est une façon sûre et fiable de voter.
- _Easy** [SpecialBallotMessage] vous semble une façon simple ou pratique de voter.

[Colonnes]

[Ne pas lire]

01. Fortement d'accord
02. Plutôt d'accord
03. Plutôt en désaccord
04. Fortement en désaccord
98. Je ne sais pas

[Montrer si SpecialBallotMessageTesting_Clear = 03 ou 04]

SpecialBallotMessage_Unclear

Qu'est-ce qui ne vous semble pas clair dans la signification du terme [SpecialBallotMessage]?

[Question ouverte]

[Montrer si SpecialBallotMessageTesting_Reliable = 03 ou 04]

SpecialBallotMessage_Unreliable

Qu'est-ce qui vous fait penser que [SpecialBallotMessage] ne serait ni sûr ni fiable?

[Question ouverte]

Si AwareBy est 02 OU 98 OU 99; allez à ByFairness

Section 4 : Rappel assisté de la publication et des communications d'ÉC

InfoPreamble

Maintenant, j'aimerais vous poser quelques questions sur les informations que vous pourriez avoir reçues avant l'élection fédérale partielle.

GotVIC

Pendant cette élection, avez-vous reçu une carte d'information de l'électeur qui vous était adressée personnellement et qui vous disait où et quand voter?

[NE PAS LIRE]

- 01. Oui
- 02. Non
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

FeelInformed_Voting

En général, à quel point vous sentiez-vous informé(e) pour savoir quand, où, et comment voter lors de l'élection partielle?

LIRE L'ÉCHELLE

- 01. Bien informé(e)
- 02. Plutôt informé(e)
- 03. Pas très informé(e)
- 04. Pas du tout informé(e)

NE PAS LIRE

- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

AdRecallA to E

Pendant la campagne de l'élection partielle, avez-vous vu ou entendu de la publicité d'Élections Canada sur où, quand et comment voter...

ROTATION AdRecallA à AdRecallD

AdrecallA

... dans les médias sociaux comme Facebook, Instagram ou YouTube?

NE PAS LIRE

- 01. Oui
- 02. Non
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

AdRecallB

... en naviguant sur le Web ou sur une application mobile?

NE PAS LIRE. INCLUT LES MENTIONS DE PUBLICITÉS SUR LES JOURNAUX ET LES ARTICLES EN LIGNE, « SUR MON TÉLÉPHONE » ET LES APPLICATIONS MÉTÉO/MÉTÉOMÉDIA.

- 01. Oui
- 02. Non
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

AdRecallC

...à la radio ou sur une plateforme audio (comme Spotify)?

NE PAS LIRE

- 01. Oui
- 02. Non
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

AdRecallD

...dans un journal local?

NE PAS LIRE

- 01. Oui
- 02. Non
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

AdRecallE

... dans tout autre format?

NE PAS LIRE

- 01. Oui [préciser]
- 02. Non
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

Section 5 : Participation au vote

Voted

Beaucoup de gens ne peuvent pas ou préfèrent ne pas voter, pour toutes sortes de raisons. Lequel des énoncés suivants vous décrit le mieux?

01. Je n'ai pas voté à l'élection partielle
02. J'ai pensé aller voter cette fois-ci, mais je n'ai pas voté
03. J'ai l'habitude de voter, mais je n'ai pas voté cette fois-ci
04. Je suis certain que j'ai voté à l'élection partielle

[NE PAS LIRE]

98. Je ne sais pas
99. Je préfère ne pas répondre

ReasonDidNotVote

Afficher si Voted EST 01 ou 02 ou 03

Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas voté?

[NE PAS LIRE; CODER UNE SEULE RÉPONSE]

Raisons liées à la vie courante ou à la santé

01. Trop occupé
02. À l'extérieur de la ville/loin du domicile
03. Malade ou incapacité

Raisons politiques

04. Je ne suis pas intéressé à la politique
05. Manque d'information concernant les enjeux de la campagne et les positions des partis
06. Je n'aimais pas les candidats/les partis/la campagne
07. J'avais le sentiment que voter ne ferait pas de différence
08. Je ne savais pas pour qui voter

Raisons liées au processus électoral

09. Je n'ai pas pu prouver mon identité ou mon adresse
10. Je n'étais pas inscrit sur la liste électorale
11. Problème de transport/bureau de vote trop éloigné du domicile
12. Manque d'information sur le déroulement du vote (p. ex., où voter, quand voter)
13. Files d'attente trop longues
14. Problèmes liés à la carte d'information de l'électeur
15. La date limite pour voter par la poste était déjà passée
16. J'ai tenté de voter par la poste, mais je n'ai pas reçu mon bulletin de vote à temps
17. Le lieu de vote n'était pas accessible
18. Le processus de vote n'était pas accessible

Toutes les autres raisons

19. J'ai oublié de voter
20. Croyances religieuses ou autres croyances
96. Autres raisons, veuillez préciser : [TEXTE]
97. Aucune raison en particulier
98. Je ne sais pas
99. Je préfère ne pas répondre

TooBusy_Reason

Afficher si ReasonDidNotVote EST 01 (Très occupé)

Vous avez dit que vous étiez trop occupé pour aller voter. Si vous aviez à choisir, laquelle des réponses suivantes décrirait le mieux votre situation? Est-ce que ce serait...

[Ordre aléatoire : 01-03]

[LIRE]

01. Je n'ai pas le temps dans mon horaire au quotidien pour aller voter
02. Un imprévu est survenu et j'ai dû changer mes plans
03. J'avais d'autres priorités ce jour-là

[Ne pas lire]

96. Autre, veuillez préciser : [TEXTE]
98. Je ne sais pas
99. Je préfère ne pas répondre

Si Voted EST 01, 02, 03, 98 OU 99, ALLEZ À ByFairness

VoteMethod

Affichez si Voted EST 04

Comment avez-vous voté? Était-ce...

[LIRE DANS L'ORDRE JUSQU'À CE QUE LE RÉPONDANT DONNE UNE RÉPONSE – CODER UNE SEULE RÉPONSE]

01. Au bureau de scrutin le jour de l'élection, soit le [19 juin/24 juillet] 2023?
02. À un bureau de vote par anticipation (les [9, 10, 11 et 12 juin/14, 15, 16 et 17 juillet])?
03. À un bureau local d'Élections Canada avant le jour de l'élection?
04. Par la poste?
05. À la maison (si handicapé)?
96. Autre, veuillez préciser : [TEXTE]

[NE PAS LIRE]

98. Je ne sais pas
99. Je préfère ne pas répondre

SI LE RÉPONDANT DEMANDE DES CLARIFICATIONS SUR LA RÉPONSE 03 « UN BUREAU LOCAL D'ÉLECTIONS CANADA »

Lorsqu'il y a une élection, le fonctionnaire chargé de la conduite de l'élection dans une circonscription ouvre un bureau. Ce bureau est ouvert au public pendant toute la durée de la campagne. Y avez-vous voté avant le jour de l'élection?

SI LE RÉPONDANT DIT QU'IL A REÇU SON BULLETIN DE VOTE EN LIGNE, SONDER POUR CLARIFIER. LES ÉLECTEURS PEUVENT POSTULER EN LIGNE POUR RECEVOIR UN BULLETIN DE VOTE PAR LA POSTE.

Section 6 : Se rendre au lieu du vote

Afficher la section si VoteMethod EST 01, 02, 03

VoteTimeOfDay

Vous souvenez-vous vers quelle heure vous êtes allé(e) au [insérer selon le cas – *VoteMethod = 01,02,03* : bureau de scrutin/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada]?

NE PAS LIRE

LIRE UNIQUEMENT SI NÉCESSAIRE; NE CODER QU'UNE SEULE RÉPONSE

01. [Cacher toujours] entre 7 h et 8 h du matin
02. [Afficher si VoteMethod = 01 et (CE < > Oxford ou NDG-Westmount)] entre 8 h et 9 h du matin
03. Entre 9 h et 10 h
04. Entre 10 h et 11 h
05. Entre 11 h et midi
06. Entre midi et 13 h
07. Entre 13 h et 14 h
08. Entre 14 h et 15 h
09. Entre 15 h et 16 h
10. Entre 16 h et 17 h
11. Entre 17 h et 18 h
12. Entre 18 h et 19 h
13. Entre 19 h et 20 h
14. Entre 20 h et 21 h
15. [Afficher si VoteMethod = 01 et (CE = Oxford ou NDG-Westmount)] entre 21 h et 21 h 30
98. Je ne sais pas
99. Je préfère ne pas répondre

TravelTime

À votre connaissance, combien de temps vous a-t-il fallu pour vous rendre au [Insérer selon le cas – *VoteMethod = 01,02,03* : bureau de scrutin/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada]?

[NE PAS LIRE]

- 01. Indiquer le temps en minutes : [NOMBRE]
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

TravelReasonable

Dans quelle mesure la distance entre votre domicile et le [*Insérer selon le cas – VoteMethod = 01,02,03* : bureau de scrutin/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada] était-elle très raisonnable, plutôt raisonnable, plutôt déraisonnable, ou très déraisonnable?

[NE PAS LIRE]

- 01. Très raisonnable
- 02. Plutôt raisonnable
- 03. Plutôt déraisonnable
- 04. Très déraisonnable
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

PollSuitable

Diriez-vous que l'immeuble où vous êtes allé voter était...?

LIRE L'ÉCHELLE

- 01. Très convenable
- 02. Assez convenable
- 03. Peu convenable
- 04. Pas du tout convenable

NE PAS LIRE

- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

VoteTime

À votre connaissance, combien de temps vous a-t-il fallu pour voter après être arrivé au [*Insérer selon le cas – VoteMethod = 01, 02, 03* : bureau de scrutin/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada]?

NE PAS LIRE; INDIQUER LE TEMPS EN MINUTES

- 01. Indiquer le temps en minutes : [NOMBRE]
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

VoteTimeReasonable

[Affichez si VoteTime = 01 (c'est-à-dire, si c'est un nombre)]

Diriez-vous que ce laps de temps était raisonnable?

NE PAS LIRE. LA QUESTION PORTE SUR LE TEMPS QU'IL A FALLU POUR VOTER

- 01. Oui
- 02. Non
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

Section 7 : Identification de l'électeur

[Afficher si GotVIC = 01 et VoteMethod = 01, 02, 03]

BroughtVIC

Avez-vous apporté votre carte d'information de l'électeur au [Insérer selon VoteMethod : 01 bureau de scrutin, 02 bureau de vote par anticipation ou 03 bureau local d'Élections Canada]?

NE PAS LIRE. SAISIR SEULEMENT UNE RÉPONSE

- 01. Oui
- 02. Non
- 98. Je ne sais pas/Je ne me souviens pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

IDEase

[Afficher si VoteMethod = 01 à 96]

En général, dans quelle mesure a-t-il été facile ou difficile de satisfaire aux exigences d'identification pour voter?

[NE PAS LIRE]

NOTE : CETTE QUESTION RÉFÈRE À L'EXPÉRIENCE PERSONNELLE DU RÉPONDANT

- 01. Très facile
- 02. Plutôt facile
- 03. Plutôt difficile
- 04. Très difficile
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

Section 8 : Satisfaction par rapport à l'expérience de vote

[Afficher si VoteMethod = 01, 02, 03, 05]

ECStaffSat

Dans l'ensemble, avez-vous été très satisfait(e), plutôt satisfait(e), plutôt insatisfait(e) ou très insatisfait(e) des services fournis par le personnel d'Élections Canada lorsque vous avez voté?

NE PAS LIRE

01. Très satisfait(e)
02. Plutôt satisfait(e)
03. Plutôt insatisfait(e)
04. Très insatisfait(e)
98. Je ne sais pas
99. Je préfère ne pas répondre

ECStaffSat_Reason

Si ECStaffSat EST 03 OU 04

Y a-t-il une raison en particulier qui explique pourquoi vous n'avez pas été satisfait(e) des services fournis par le personnel d'Élections Canada?

[Question ouverte]

97. Aucune raison particulière
98. Je ne sais pas
99. Je préfère ne pas répondre

BallotEase

Afficher si VoteMethod EST 01 À 96

En ce qui concerne le bulletin de vote que vous avez utilisé pour voter lors de l'élection partielle, était-il très facile, plutôt facile, plutôt difficile ou très difficile de remplir votre bulletin?

[NE PAS LIRE]

01. Très facile
02. Plutôt facile
03. Plutôt difficile
04. Très difficile
98. Je ne sais pas
99. Je préfère ne pas répondre

BallotEase Reason

Si BallotEase EST 03 OU 04

Pourquoi était-il difficile de remplir votre bulletin de vote?

[Ne pas lire; accepter des réponses multiples]

01. La liste des candidats était trop longue/il était difficile de trouver le candidat de mon choix dans la liste
02. Le bulletin de vote était difficile à lire/comprendre
03. Le bulletin de vote était trop grand à manipuler/difficile à plier
04. Le bulletin de vote était difficile à mettre dans l'urne
96. Autre, veuillez préciser : [TEXTE]

- 97. Aucune raison particulière
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

VoteEase

Afficher si VoteMethod EST 01 À 96

Dans l'ensemble, a-t-il été très facile, plutôt facile, plutôt difficile ou très difficile de voter?

[NE PAS LIRE]

- 01. Très facile
- 02. Plutôt facile
- 03. Plutôt difficile
- 04. Très difficile
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

VoteSat

Afficher si VoteMethod = 01-96

En général, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre expérience de vote? Diriez-vous que vous êtes...?

LIRE L'ÉCHELLE

- 01. Très satisfait(e)
- 02. Plutôt satisfait(e)
- 03. Plutôt insatisfait(e)
- 04. Très insatisfait(e)

NE PAS LIRE

- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

Section 9 : Confiance en EC

[Demander dans tous les cas]

ByFairness

En pensant à l'élection fédérale partielle du [19 juin/24 juillet], diriez-vous qu'Élections Canada a géré l'élection de façon...?

METTRE L'EMPHASE SUR « ÉLECTIONS CANADA »

LIRE L'ÉCHELLE

- 01. Très équitable
- 02. Plutôt équitable
- 03. Plutôt inéquitable

04. Très inéquitable

NE PAS LIRE

- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

ByFairness_Reason

ByFairness EST 03 OU 04

Y a-t-il une raison en particulier pour laquelle vous pensez qu'Élections Canada a géré l'élection de manière inéquitable?

NE PAS LIRE
[Question ouverte]

- 97. Aucune raison particulière
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

ByTrust

Quel est votre niveau de confiance par rapport à l'exactitude des résultats de l'élection dans votre circonscription? Est-il...?

LIRE L'ÉCHELLE

- 01. Très élevé
- 02. Plutôt élevé
- 03. Plutôt bas
- 04. Très bas

NE PAS LIRE

- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

ByTrust_Reason

ByTrust EST 03 ou 04

Y a-t-il une raison en particulier pour laquelle vous n'avez pas beaucoup de confiance quant à l'exactitude des résultats de l'élection?

NE PAS LIRE
[Question ouverte]

- 97. Aucune raison particulière
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

Section 10 : Caractéristiques sociodémographiques

[Demander dans tous les cas]

Ces dernières questions nous permettront de comparer les résultats du sondage entre les différents groupes de répondants. Vos réponses demeureront anonymes et confidentielles.

Gender

Pour les fins de ce sondage, pourriez-vous indiquer votre genre?

LIRE LA LISTE

- 01. Femme
- 02. Homme
- 96. Ou veuillez préciser votre genre : [TEXTE]
- 99. [NE PAS LIRE] Je préfère ne pas répondre

LangAtHome

Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison?

LIRE LA LISTE

- 01. Anglais
- 02. Français
- 96. Autre, veuillez préciser : [TEXTE]
- 99. [NE PAS LIRE] Je préfère ne pas répondre

Indigenous

Êtes-vous membre d'une Première Nation, Métis ou Inuit (Inuk)?

[NE PAS LIRE LA LISTE; SI PLUSIEURS IDENTITÉS, DEMANDEZ « À LAQUELLE VOUS IDENTIFIEZ-VOUS PRINCIPALEMENT »].

- 01. Non, pas membre d'une Première Nation, Métis ou Inuit
- 02. Oui, membre d'une Première Nation
- 03. Oui, Métis
- 04. Oui, Inuit
- 99. Je préfère ne pas répondre

CanBorn

Indigenous EST 01 (Non, pas membre d'une Première Nation, Métis ou Inuit [Inuk])

Êtes-vous né(e) au Canada?

[Ne pas lire]

- 01. Oui
- 02. Non
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

CanYear

CanBorn EST 02 (Pas né(e) au Canada)

En quelle année êtes-vous venu(e) vivre au Canada?

[Ne pas lire]

Indiquer l'année : [Numéro à quatre chiffres; vérifier si (CanYear >= YOB et CanYear <= 2023) ou CanYear = 98-99]

- 98. Je ne sais pas/Je ne me souviens pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

Ethnicity

Quelle est votre origine ethnique ou culturelle?

Indigenous EST 01 (Non, pas membre d'une Première Nation, Métis ou Inuit [Inuk])

[Ne pas lire. Coder une seule réponse.]

[Utiliser 95 pour les ethnies mixtes qui appartiennent à plusieurs catégories; p. ex., Anglais-Chinois serait 95; Allemand-Canadien serait 01.]

[Si le répondant dit simplement « Canadien(ne) », coder 01.]

[En cas de doute, coder la réponse dans 96 « autre ».]

- 01. Blanche (p. ex., Canadien(ne) anglais(e), Québécois(e), Français(e), Allemand(e), Italien(ne), Écossais(e), etc.)
- 02. Sud-Asiatique (p. ex., Indien(ne) de l'Inde, Pakistanais(e), Bangladais(e), Sri-Lankais(e), Punjabi, Tamoul(e))
- 03. Chinoise (p. ex., Chine, Hong Kong, Taïwan)
- 04. Noire (p. ex., Caraïbes, Afrique de l'Ouest, Afrique centrale, Afrique de l'Est)
- 05. Philippine
- 06. Arabe (p. ex., Nord-Africain(e), Égyptien(ne), Palestinien(ne), Libanais(e), Irakien(ne), Jordanien(ne), Syrien(ne), Saoudien(ne))

07. Latino-Américaine (p. ex., Amérique du Sud, Amérique centrale, Mexicain(ne), Cubain(e), Portoricain(e))
08. Asiatique du Sud-Est (p. ex., Vietnamien(ne), Cambodgien(ne), Laotien(ne), Thaïlandais(e), Indonésien(ne))
09. Asiatique occidental (p. ex., Iranien(ne), Afghan(e), Israélien(ne), Turc (Turque), Kurde)
10. Coréenne
11. Japonaise
12. Juive
95. Origines mixtes
96. Autre groupe, veuillez préciser : [TEXTE]
98. Je ne sais pas
99. Je préfère ne pas répondre

Education

Quel est le niveau d'études le plus élevé que vous avez atteint?

[Ne pas lire – coder une seule réponse]

01. Une partie de l'école primaire
02. Niveau primaire terminé
03. Une partie de l'école secondaire
04. Diplôme d'études secondaires
05. Quelques cours de niveau collégial/formation professionnelle/école de métier/cours commercial/Cégep
06. Diplôme d'études collégiales/formation professionnelle/école de métier/cours commercial/Cégep
07. Quelques cours universitaires (aucun grade ou diplôme obtenu)
08. Diplôme universitaire de premier cycle (diplôme ou baccalauréat)
09. Études supérieures ou graduées/école professionnelle (maîtrise, doctorat ou autre diplôme professionnel)
96. Autre, veuillez préciser : [TEXTE]
97. Je ne sais pas
99. Je préfère ne pas répondre

Employment

Comment décririez-vous votre situation d'emploi actuelle?

[Si nécessaire pour clarifier : « Êtes-vous, par exemple, employé à temps plein, étudiant, ou retraité? »]

[Ne pas lire]

01. Employé(e) à temps plein (35 heures par semaine ou plus)
02. Employé(e) à temps partiel (moins de 35 heures par semaine)
03. Travailleur(se) autonome
04. Sans emploi, mais à la recherche d'un emploi

- 05. Étudiant(e)
- 06. Formation professionnelle (p. ex., formation d'apprenti)
- 07. À la retraite
- 08. Proche aidant ou personne au foyer
- 09. Ne travaille pas en raison d'une maladie/handicap, ou ne cherche pas du travail
- 10. Ne travaille pas temporairement (p. ex., congé parental, travailleur saisonnier, en cours de changement d'emploi)
- 96. Autre, veuillez préciser : [TEXTE]
- 99. Je préfère ne pas répondre

DisabilityFunctional

À quelle fréquence devez-vous limiter vos activités quotidiennes en raison d'une condition de santé physique, ou d'une condition de santé mentale, ou de troubles sensoriels, ou de douleurs?

[Lire]

- 01. Jamais
- 02. Parfois
- 03. Souvent
- 04. Toujours

[Ne pas lire]

- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

DisabilityId

Vous identifiez-vous comme une personne ayant un handicap?

[Ne pas lire]

- 01. Oui
- 02. Non
- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

HHsize

En vous incluant, combien de personnes vivent habituellement dans votre ménage?

[NE PAS LIRE]

[NOMBRE; valeur min. 1, valeur max. 20]

- 99. Je préfère ne pas répondre

VotedLastGE

YOB EST PLUS QUE 1900 ET INFÉRIEUR OU ÉGAL À 2003

Enfin, nous aimerions savoir si vous avez voté à l'élection générale fédérale du 20 septembre 2021?

[LIRE]

- 01. Oui
- 02. Non
- 97. Je n'étais pas éligible à voter en 2021

[NE PAS LIRE]

- 98. Je ne sais pas
- 99. Je préfère ne pas répondre

Conclusion

THNK

Le sondage est maintenant terminé. Il a été réalisé pour le compte d'Élections Canada. Nous vous remercions de votre participation et de vos commentaires.

Si vous avez des questions au sujet de ce sondage, veuillez communiquer avec Élections Canada en utilisant leur site Web, elections.ca, ou leur téléphoner sans frais au 1-800-463-6868.

Si vous avez des motifs de croire que vos renseignements personnels n'ont pas été utilisés conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, vous avez le droit de déposer une plainte auprès du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada.

[Si le répondant demande les coordonnées du Commissariat à la protection de la vie privée :]

Sans frais : 1-800-282-1376

ATS : 819-994-6591

Web : Rendez-vous au www.priv.gc.ca et cliquez sur « Signaler un problème »

THNK2

PAS ADMISSIBLE À CE SONDRAGE

Merci de votre collaboration! D'après les renseignements que vous avez donnés, vous n'êtes malheureusement pas admissible à ce sondage.